

LOIS

Loi n° 2021-50 du 20 décembre 2021 portant loi de finances pour l'année budgétaire 2022

Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;

Vu la loi n° 2012-09 du 26 mars 2012 portant loi organique relative aux lois de finances ;

Le Conseil des Ministres entendu,

L'Assemblée nationale a délibéré et adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

PREMIERE PARTIE : DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES ET AUX CHARGES**TITRE I : DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES****CHAPITRE 1 : DES DISPOSITIONS GENERALES**

Article premier : Sous réserve des dispositions de la présente loi, la perception des impôts, produits et revenus affectés à l'Etat, aux collectivités territoriales, aux établissements publics et organismes divers habilités à les percevoir, continue d'être effectuée conformément aux textes en vigueur.

Article 2 : Aucune recette, quel que soit son budget d'imputation ou sa destination, ne peut être perçue si elle n'est autorisée par un texte législatif ou réglementaire pris sur proposition ou avec l'accord préalable du Ministre chargé des finances. En tout état de cause, toute perception de recettes de quelque nature que ce soit doit faire l'objet d'une déclaration auprès du Ministre chargé des finances qui en fixe les modalités de recouvrement. Toute démarche contraire est considérée comme une concussion.

Par ailleurs, toute recette perçue en inobservation de l'alinéa précédent et non reversée au Trésor public est considérée comme un détournement de deniers publics.

Article 3 : Les comptables publics sont personnellement et pécuniairement responsables de l'encaissement régulier des recettes dont le recouvrement leur est confié.

Est considéré comme un détournement de deniers publics et passible de poursuites administratives et judiciaires, le non reversement des ressources des services de recettes au Trésor public dans les délais réglementaires.

Article 4 : Pour l'année 2022, le Ministre chargé des finances peut, en se fondant sur la situation réelle de la trésorerie de l'Etat, subordonner l'utilisation des crédits par les ordonnateurs aux disponibilités de trésorerie de l'Etat.

Article 5 : Les régisseurs de recettes de l'Etat sont tenus de verser les produits qu'ils recouvrent au trésor public dans les délais prévus par les textes en vigueur. Tout manquement à cette disposition est considéré comme un détournement de deniers publics et sera passible de poursuites, conformément à la législation en vigueur.

Article 6 : Le Gouvernement est autorisé à négocier et/ou à conclure, au cours de l'exercice 2022, à des conditions sauvegardant les intérêts financiers de l'Etat ainsi que la souveraineté

économique et politique, des emprunts concessionnels et non concessionnels.

Article 7 : Pour les besoins de financement, au cours de l'exercice 2022, le Gouvernement est habilité à recourir à la titrisation et à l'emprunt public aux moyens d'émissions de titres publics, notamment les titres d'appels publics à l'épargne, les obligations du trésor et les bons de trésor. Les conditions d'émission de ces valeurs sont précisées par voie réglementaire.

Le Gouvernement est également habilité à procéder à des opérations de rachat, d'échange ou de remboursement anticipé des titres émis et à utiliser des instruments de couverture contre les risques.

Article 8 : Sans préjudice des sanctions prévues par la loi, il est interdit à tout Président d'Institution ou Ministre d'intervenir en faveur des organismes relevant de sa tutelle dans le but d'interrompre ou d'empêcher la mise en œuvre des procédures légales et réglementaires de recouvrement reconnues aux comptables publics.

Article 9 : Les montants des impôts, taxes et pénalités y relatives, recouverts par compensation, sont exclus de la base de calcul des remises accordées aux agents de l'Etat.

La présente disposition s'applique également aux calculs des remises accordées aux membres des Commissions ou Comités, créés par l'Etat en vue du recouvrement de deniers publics ou de la récupération de biens de l'Etat ou de ses démembrements.

A l'occasion de recouvrement des recettes, aucune remise ne peut être accordée plus d'une fois, quel que soit le nombre d'administrations ou institutions ayant intervenu dans le processus.

Les modalités de mise en œuvre des dispositions du précédent alinéa sont précisées par voie réglementaire.

DISPOSITIONS RELATIVES A LA FISCALITE INTERIEURE

Article 10 : A compter du 1er janvier 2022, l'article 26 de la Section I du Titre I du Livre Premier du Code général des impôts est modifié ainsi qu'il suit :

Art. 26- (nouveau)

1) Les biens acquis en devises doivent être comptabilisés en francs CFA par conversion de leur coût en devises sur la base du cours de change à la date de l'acquisition du bien.

2) Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères.

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères doivent être comptabilisées en francs CFA sur la base du cours de change à la date de l'opération. La date de conversion est la date de formalisation de l'accord des parties sur l'opération s'il s'agit de transactions commerciales ou la date de mise à disposition des devises s'il s'agit d'opérations financières.

Lorsque la naissance et le règlement des créances ou des dettes libellées en monnaies étrangères s'effectuent dans le même exercice, les écarts de conversion résultant des variations de change par rapport à la date initiale de comptabilisation sont pris en compte pour la détermination du résultat. Ils constituent des gains ou des

pertes de change inscrits dans les charges ou les produits financiers de l'exercice.

Lorsque les créances ou les dettes libellées en monnaies étrangères subsistent à la clôture de l'exercice, les écarts de conversion résultant des variations de change par rapport à la date initiale de comptabilisation constituent **soit des pertes probables, soit des gains latents.**

Les pertes probables entraînent la constitution d'une provision et sont inscrites à l'actif du bilan. Les gains latents n'interviennent pas dans la détermination du résultat et sont inscrits au passif du bilan.

3) Les devises disponibles.

Les écarts de conversion constatés à la clôture de l'exercice sont pris en compte pour la détermination du résultat par inscription dans les produits et les charges de l'exercice comme gains ou pertes de change.

4) Dans le cas particulier d'une position globale de change, le montant de la dotation à la provision pour perte de change est limité à l'excédent des pertes probables sur les gains latents afférents aux éléments ayant permis de déterminer la position globale de change.

Article 11 : A compter du 1er janvier 2022, l'article 70 de la Section III du Titre I du Livre premier du Code général des impôts est modifié ainsi qu'il suit :

Art. 70- (nouveau) L'impôt sur le revenu des valeurs mobilières s'applique :

1) aux dividendes, intérêts, arrérages, revenus et tous autres produits des actions de toute nature et des parts de fondateurs des sociétés, compagnies et entreprises quelconques financières, industrielles, commerciales ou civiles, ayant soit leur siège social, soit un établissement stable au Niger, quelle que soit l'époque de leur création ;

2) aux intérêts, produits et bénéfices des parts d'intérêts et commandite dans les sociétés et entreprises ayant, soit leur siège social, soit un établissement stable au Niger, dont le capital n'est pas divisé en actions ;

3) aux remboursements et amortissements totaux ou partiels que les sociétés désignées ci-dessus effectuent sur le montant de leurs actions, parts d'intérêts ou commandites avant leur dissolution ou mise en liquidation ;

4) aux indemnités de fonction et remboursements forfaitaires de frais et toutes autres rémunérations non visées par la législation sur l'imposition des traitements et salaires, revenant, à quelque titre que ce soit, aux dirigeants et membres des Conseils d'administration ;

5) aux traitements, remboursements forfaitaires de frais et toutes autres rémunérations revenant aux associés commandités, dans les sociétés en commandite simple dans les conditions définies à l'article 105 ;

6) aux indemnités de fonction payées aux actionnaires de ces sociétés à l'occasion des Assemblées générales ;

7) aux intérêts, arrérages et tous autres produits des obligations et emprunts de toute nature des communes, établissements publics ainsi que des sociétés, compagnies et entreprises désignées aux points 1 et 2 qui précèdent ;

8) aux lots et primes de remboursement payés aux créanciers et aux porteurs des obligations des communes, établissements publics, ainsi que des sociétés, compagnies et entreprises désignées aux points 1 et 2 qui précèdent.

Les dividendes, arrérages, bénéfices et produits visés aux points 1 et 2 s'entendent de toutes sommes ou valeurs attribuées à quelque époque que ce soit aux associés et porteurs de parts à un autre titre que celui du remboursement de leur apport.

9) aux revenus réputés distribués. Sont considérés comme revenus distribués :

a) les redressements de bénéfices réputés désinvestis et autres réintégrations se rapportant à :

- des omissions ou dissimulations de recettes ;
- la fraction non déductible des intérêts versés aux associés en rémunération de leurs dépôts en comptes courants créditeurs ;
- et, de façon générale, à toutes les déductions de charges pouvant se traduire par un enrichissement des associés.

La base imposable à considérer est égale à la somme de ces réintégrations nettes d'Impôt sur les bénéfices.

b) les sommes, non remboursables, mises à la disposition des associés directement ou par personnes ou sociétés interposées, à titre d'avances ou de prêts ;

c) Sont également considérés comme revenus distribués :

- tous les bénéfices ou produits qui ne sont pas mis en réserve ou incorporés au capital. **Toutefois, les montants mis en réserve qui excèdent, par nature, un cinquième du capital social sont passibles de l'IRVM. L'impôt dû est calculé sur la quotité de 50 % du résultat net non distribué.**

- toutes les sommes ou valeurs mises à la disposition des associés, actionnaires ou porteurs de parts et non prélevées sur les bénéfices.

Les sommes imposables sont déterminées, pour chaque période retenue pour l'établissement de l'Impôt sur les bénéfices, par la comparaison du bilan de clôture de ladite période et de celui de la période précédente. Pour l'application du point 1 susvisé, les bénéfices s'entendent de ceux qui ont été retenus pour l'assiette de l'Impôt sur les bénéfices.

Toutefois, ces bénéfices sont augmentés de ceux qui sont légalement exonérés dudit impôt, y compris les produits déductibles du bénéfice net en vertu de l'article 21 du présent Code, ainsi que les bénéfices que la société a réalisés hors du Niger, et diminués des sommes payées au titre de l'impôt sur les bénéfices.

- en cas de cession d'entreprise ou cessation d'activité, les bénéfices et réserves capitalisés ou non sont réputés distribués aux associés en proportion de leurs apports.

L'impôt ainsi mis à la charge du contrevenant n'est en aucun cas déductible de l'Impôt sur les bénéfices.

En tant que de besoin, les dispositions ci-avant seront précisées par voie réglementaire.

10) aux bénéficiaires des succursales exerçant au Niger et qui ne se conforment pas aux prescriptions de l'article 120 de l'Acte uniforme sur le droit des sociétés commerciales et Groupement d'intérêt économique.

Article 12 : A compter du 1er janvier 2022, l'article 225 ter de la Section I du Titre III du Livre Premier du Code général des impôts est abrogé :

Art. 225 ter- Toute personne physique ou morale assujettie à la TVA qui acquiert des biens ou services auprès d'un non assujetti à la TVA est tenue de calculer et de retenir à la source et de reverser la TVA déterminée fictivement sur l'opération.

L'acquisition des produits du cru prévue au point 4) de l'article 16 ne donne pas lieu au calcul, à la retenue et au reversement de la TVA déterminée fictivement (**Abrogé**).

Article 13 : A compter du 1er janvier 2022, l'article 357 de la Section XI du Titre IV du Livre Premier du Code général des impôts est modifié ainsi qu'il suit :

Art. 357 (nouveau) – L'attestation de régularité fiscale, délivrée par l'Administration fiscale à la demande du contribuable, est valable pour une durée de trois (3) mois :

- pour l'ARF du régime réel :
 - en son original et pour un seul objet, pour les opérations visées aux points a) à d) de l'article 356 ;
 - en son original ou par copie légalisée, pour les opérations visées au point e) et au 2) de l'article 356 ;
- pour l'ARF du régime de l'impôt synthétique : en son original pour les commandes publiques inférieures à cinquante (**50**) millions de francs CFA ;
- pour les candidats à un mandat électif : en son original et pour un seul objet.

Article 14 : A compter du 1er janvier 2022, l'article 838 de la section III du Chapitre I du Titre VII du Livre Premier du Code général des impôts est modifié ainsi qu'il suit :

Art. 838 (nouveau) : Les formalités de l'enregistrement et de la publicité foncière sont fusionnées pour **tous** les actes portant sur des transactions immobilières.

1) Sont soumis à la formalité fusionnée tous les actes antérieurement soumis d'office à la formalité de l'enregistrement : tel est le cas des actes même assortis d'une condition suspensive portant transmission à titre onéreux des droits réels immobiliers notamment vente, échange, apport en société.

2) La formalité fusionnée est accomplie à la Conservation de la Propriété foncière et des droits fonciers dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de l'acte. Ce délai est d'un mois pour les actes soumis facultativement.

3) Les droits d'enregistrement relatifs à la formalité fusionnée sont liquidés à la Conservation de la propriété foncière et des droits fonciers et perçus à la Recette des impôts du ressort de ladite Conservation.

Article 15 : A compter du 1er janvier 2022, l'article 924 de la section I du Chapitre I du Titre VI du Livre Premier du Code général des impôts est modifié ainsi qu'il suit :

Art. 924–(nouveau) : A l'issue du contrôle, l'Administration peut, soit soumettre à l'impôt les contribuables qui s'y étaient soustraits, soit apporter aux impositions antérieures entachées d'insuffisances, d'erreurs ou de dissimulations, les rectifications ou redressements destinés à rétablir l'exacte application de la loi fiscale, sans préjudice des sanctions légales prévues.

A l'occasion du contrôle fiscal, le service des impôts rétablit l'imposition exacte de certains contribuables surtaxés par erreur et prononce, le cas échéant, les dégrèvements d'office correspondants.

Toute pièce ou tout document non présenté ou rejeté lors des opérations de contrôle sur place donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal.

Cette pièce ou ce document ne pourra plus être invoqué par le contribuable aux étapes ultérieures de la procédure contentieuse.

Article 16 : A compter du 1er janvier 2022, les articles 1004, 1005 bis et 1007 de la Section I du chapitre III du Titre VII du Livre Premier du Code général des impôts sont modifiés ainsi qu'il suit :

Art. 1004- Les demandes en décharge ou en réduction tendent à obtenir soit la réparation d'erreurs commises dans l'assiette ou le calcul des impositions, soit le bénéfice d'une disposition législative ou réglementaire.

Ces demandes sont présentées par le contribuable qui a été imposé. Elles doivent être adressées au Directeur général des impôts ou son représentant ; il en est délivré récépissé à la demande du réclamant.

Toute personne qui introduit ou soutient une demande en décharge ou en réduction pour un tiers, doit, à peine de rejet, produire en même temps que la demande, un mandat régulier.

Toute demande en décharge doit être accompagnée d'une copie de l'avis de mise en recouvrement ou de la notification définitive de redressement et mentionner l'intention du requérant de formuler une demande de sursis de paiement.

Cette demande doit, à peine d'irrecevabilité, remplir les conditions suivantes :

- être timbrée ;
- être appuyée de toutes les pièces justifiant les prétentions du réclamant ;
- contenir l'exposé des moyens et les conclusions du requérant ;
- être appuyée des justificatifs du paiement de la partie non contestée ;
- **être appuyée des justificatifs du paiement de 15% de la partie contestée ; (Abrogé)**
- être signée du réclamant ou de son mandataire.

Art. 1005 bis (nouveau) – Lorsque la décision du Directeur général des impôts ou de son représentant ne donne pas entière satisfaction au réclamant, celui-ci peut adresser sa réclamation au CARFI, dans les conditions fixées à l'article 1006 du Code général des impôts, ou au Ministre chargé des finances.

La saisine du CARFI est conditionnée par le paiement préalable de 15% du montant contesté.

La réclamation adressée au Ministre chargé des finances doit sous peine d'irrecevabilité, remplir les conditions suivantes :

- être timbrée ;
- être appuyée de toutes les pièces justifiant les prétentions du réclamant ;
- contenir l'exposé des moyens et les conclusions du requérant ;
- être appuyée des justificatifs du paiement de la partie non contestée ;
- **être appuyée des justificatifs du paiement de 10% de la partie contestée (abrogé) ;**
- être signée du réclamant ou de son mandataire.

La saisine du Ministre chargé des finances est exclusive de la saisine du CARFI.

Si la décision du Ministre chargé des finances ne donne pas entière satisfaction au réclamant, celui-ci peut saisir la juridiction compétente sous réserve du paiement de **25%** des montants contestés.

Les montants payés préalablement aux saisines visées à **l'alinéa 2 du présent article** sont intégralement remboursés par l'Etat, lorsque la juridiction saisie accède à la requête du réclamant.

Art. 1007 (nouveau) - Lorsque la décision du Comité arbitral des recours fiscaux ne donne pas satisfaction au demandeur, celui-ci a la faculté, dans un délai d'un (1) mois à compter du jour où il a reçu notification de cette décision, de porter le litige devant la juridiction compétente sous réserve du paiement de **25%** des montants contestés.

Les montants payés à ce titre sont intégralement remboursés par l'Etat dans un délai maximum de trois mois lorsque la juridiction saisie accède à sa requête.

Lorsque la décision du Comité arbitral des recours fiscaux ne donne pas satisfaction à l'Administration, celle-ci a la faculté, dans un délai d'un mois, à compter du jour où elle a reçu notification de cette décision, de porter le litige devant la juridiction compétente.

Article 17 : A compter du 1er janvier 2022, le taux de la Taxe spéciale à la réexportation (TSR) est fixé à 20% pour les sucres de la position tarifaire 17.01.

Article 18 : A compter du 1er janvier 2022, le taux de la Taxe spéciale à la réexportation (TSR) est fixé à 15% ad valorem pour les positions tarifaires des tissus.

Article 19 : A compter du 1er janvier 2022, l'article 38 de la loi n°2014-09 du 16 avril 2014, portant Code des investissements en République du Niger, modifiée et complétée par la loi n°2017-79 du 15 novembre 2017 et la loi n°2018-39 du 05 juin 2018, abrogé par la loi n° 2019-76 du 31 décembre 2019 portant loi de finances pour l'année budgétaire 2020, est modifié ainsi qu'il suit :

Article 38 (nouveau) : Il est accordé aux sociétés de transport de voyageurs, de marchandises, d'hydrocarbures, gaz et toute autre substance, un abattement de 50% de la base taxable pour l'extension, la diversification et la modernisation du parc.

Article 20: A compter du 1er janvier 2022, les bénéficiaires des exonérations au titre du Code des investissements doivent s'acquitter au cordon douanier de l'intégralité des droits et taxes des douanes et se faire rembourser après la mise à la consommation. Les modalités de remboursement seront précisées par voie réglementaire.

Article 21 : A compter du 1er janvier 2022, l'article 110 de la loi n°2017-63 du 14 août 2017 portant Code pétrolier est modifié comme suit :

Article 110 (nouveau) : Les fournitures de biens et les prestations de services qui se rapportent directement à l'exécution des opérations pétrolières sont exonérées de la Taxe sur la valeur ajoutée et de toutes taxes assimilées dans les modalités prévues par le décret d'application de la présente loi.

Nonobstant les dispositions du premier alinéa du présent article, n'est pas déductible, la taxe ayant grevée les véhicules ou engins, quelle que soit leur nature, conçus ou aménagés pour transporter des personnes ou pour des usages mixtes. Il en est de même des éléments constitutifs, des pièces détachées et accessoires de ces véhicules et engins.

Les sous-traitants du titulaire bénéficient des dispositions prévues au présent article.

CHAPITRE 2 : DE LA DESCRIPTION DES RESSOURCES

Article 22 : Les ressources du budget général de l'Etat sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie. Pour l'année 2022, elles sont évaluées à **deux mille neuf cent huit milliards cinq cent quatre-vingt-neuf millions neuf cent dix-neuf mille cent soixante-huit (2.908.589.919.168) francs CFA.**

Article 23 : Les recettes budgétaires de l'Etat, exercice 2022, sont évaluées à **mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept milliards sept cent huit millions sept cent cinquante-trois mille quatre cent trente et un (1.997.708.753.431) francs CFA** et réparties ainsi qu'il suit :

Article	Paragraphe	Libellé	Montant
12	DONS PROJETS ET LEGS		635 852 753 179
	121	Dons projets	435 326 420 762
	125	Fonds de concours	195 526 332 417
	129	Autres dons et legs	5 000 000 000
70	VENTES DE PRODUITS ET SERVICES		8 281 928 186
	701	Ventes de produits	59 339 253
	702	Ventes de prestations de services	8 222 588 933
71	RECETTES FISCALES		1 304 794 007 959
	711	Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital	149 974 000 000
	712	Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	66 997 000 000
	713	Impôts sur le patrimoine	19 648 000 000
	714	Autres impôts directs	3 011 000 000
	715	Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	478 926 000 000
	716	Droits de timbre et d'enregistrement	68 862 000 000
	717	Droits et taxes à l'importation	426 686 194 499
	718	Droits et taxes à l'exportation	47 469 813 459
	719	Autres recettes fiscales	43 220 000 001
72	RECETTES NON FISCALES		30 129 470 738
	721	Revenus de l'entreprise et du domaine	13 574 000 000
	722	Droits et frais administratifs	7 565 156 187
	723	Amendes et condamnations pécuniaires	8 545 564 551
	729	Autres recettes non fiscales	444 750 000
75	RECETTES EXCEPTIONNELLES		18 420 593 369
	759	Autres recettes exceptionnelles	18 420 593 369
77	PRODUITS FINANCIERS		230 000 000
	772	Intérêts sur les dépôts à terme	230 000 000
Total recettes budgétaires			1 997 708 753 431

Article 24 : Les ressources de trésorerie de l'Etat, exercice 2022 sont évaluées à **neuf cent dix milliards huit cent quatre-vingt-un millions cent soixante-cinq mille sept cent trente-sept (910.881.165.737) francs CFA** et réparties ainsi qu'il suit :

RESSOURCES DE TRESORERIE	PREVISIONS 2022
Produits des emprunts à court, moyen et long terme	910 881 165 737
<i>Bons du trésor à plus d'un an</i>	350 000 000 000
<i>Emprunts projets</i>	429 549 838 537
<i>Emprunts programmes</i>	131 331 327 200
Dépôts sur les comptes des correspondants	0
TOTAL RESSOURCES DE TRESORERIE	910 881 165 737

Les ressources du budget général de l'Etat sont détaillées à l'annexe I de la présente loi.

TITRE II : DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHARGES

CHAPITRE 1 : DES DISPOSITIONS GENERALES

Article 25 : Sous réserve des présentes, les dispositions relatives aux charges de l'Etat continuent d'être exécutées conformément aux textes en vigueur.

Article 26 : L'exécution du budget de l'Etat, volet dépenses, son contrôle et sa comptabilisation se limitent au niveau du paragraphe budgétaire.

Article 27 : Les crédits ouverts au budget de l'Etat, à l'exception de ceux destinés aux dépenses de personnel et péculés des contractuels de l'Etat, ainsi que des projets et programmes sur financements extérieurs (ANR et emprunts) constituent des autorisations maximales et non des obligations de dépenses.

Les exceptions ci – dessus sont indiquées à l'annexe II de la présente loi.

Article 28 : Dans la limite des crédits ouverts, l'initiative des dépenses appartient notamment aux Directeurs de Cabinet en ce qui concerne la Présidence de la République et le Cabinet du Premier Ministre et les services qui leur sont rattachés, aux Présidents d'institutions en ce qui concerne leurs Institutions et aux Ministres sectoriels en ce qui concerne leurs départements respectifs, au Ministre chargé des finances en ce qui concerne les transferts aux Collectivités territoriales et les dépenses communes interministérielles.

Les ordonnateurs peuvent déléguer tout ou partie de leur pouvoir à des agents publics..

Article 29 : Pour la gestion 2022, le Ministre chargé des finances pourra, si la situation de la trésorerie de l'Etat l'exige, prendre toutes dispositions susceptibles de réguler le rythme de libération des crédits, ainsi que celui des engagements et ordonnancements des charges de l'Etat.

Article 30 : Les ordonnateurs et leurs délégués sont pécuniairement, personnellement et civilement responsables des dépenses exécutées sans engagement préalable.

Il est interdit, sous peine de forfaiture, aux ordonnateurs et à tout fonctionnaire, de prendre en violation de la disposition prévue à l'alinéa précédent, des mesures ayant pour objet d'engager ou d'exécuter des dépenses en dépassement des crédits ouverts. Les dépenses engagées exécutées dans de telles conditions sont mises à la charge du responsable.

Article 31 : Sauf exception prévue par la réglementation, tout acte réglementaire, contrat, marché, convention, instruction ou décision émanant des institutions et des départements ministériels et de nature à avoir des répercussions sur les finances de l'Etat doit être, sous peine de nullité de ses effets sur le plan budgétaire, être revêtu du visa du contrôleur des marchés publics et des opérations budgétaires.

Les obligations de l'Etat à l'égard des fournisseurs de l'Administration ne peuvent être contractées que par des autorités habilitées par les lois, ordonnances et règlements ou par les agents de l'Etat ayant reçu délégation de ces autorités, au moyen de la remise d'un ordre de commande réglementaire préalablement visé du contrôleur des marchés publics et des opérations budgétaires.

Toute prestation effectuée en dehors de ces formes réglementaires est considérée comme un acte d'ordre privé entre la personne qui a effectué la commande et le fournisseur. Dans ce cas, aucun recours auprès de l'Administration n'est recevable.

Article 32 : L'exécution du budget des Etablissements publics de l'Etat (EPE) et de leurs opérations financières ainsi que l'exécution des budgets des services spécifiques recevant des subventions du budget de l'Etat sont soumises au visa préalable du contrôleur des marchés publics et des opérations budgétaires de l'Etat.

CHAPITRE 2 : DESCRIPTION DES CHARGES

Article 33 : Les charges du budget général de l'Etat sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

Article 34 : Le total des dépenses budgétaires de l'Etat, pour l'exercice 2022, est fixé à **trois mille cent quatre-vingt-quinze milliards trois cent quatre-vingt-neuf millions cinq cent trente et un mille neuf cent sept (3.195.389.531.907)** en autorisations d'engagement et **deux mille neuf cent huit milliards cinq cent quatre-vingt-neuf millions neuf cent dix-neuf mille cent soixante-huit (2.908.589.919.168)** francs CFA en crédits de paiement.

Article 35 : Dans la limite du plafond fixé à l'article ci-dessus, sont ouverts pour l'exercice 2022, les crédits suivants :

Dépenses courantes	993 182 488 622
Charges financières de la dette	127 403 979 084
Dépenses de personnel	334 098 662 255
Dépenses d'achat de biens et services	162 351 199 774
Dépenses de transfert	369 328 647 509
Dépenses en capital	1 188 805 676 124
Etat	753 479 255 362
Subventions	435 326 420 762
TOTAL	2 181 988 164 746

Article 36 : Sont autorisées au titre de l'exercice 2022, les charges de trésorerie de l'Etat d'un montant de **quatre cent vingt-quatre milliards quatre cent cinquante-cinq millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent soixante-neuf (424.455.894.969) FCFA**, définies comme suit :

CHARGES DE TRESORERIE	PREVISIONS 2022
Amortissement de la dette (remboursement des produits des emprunts à court. moyen et long terme)	424 455 894 969
Retraits sur les comptes des correspondants	0
TOTAL CHARGES DE TRESORERIE	424 455 894 969

Les charges de trésorerie et les charges financières de la dette sont détaillées à l'annexe III de la présente loi.

Article 37 : Sont autorisés au titre de l'exercice 2022, les plafonds en recettes et en dépenses afférents aux comptes spéciaux ouverts dans les écritures du Trésor public comme suit :

Intitulé programme	Montant
Fonds de développement du tourisme	491 000 000
Fonds de l'énergie	1 700 000 000
Fonds d'investissement pour le développement	5 200 000 000
Fonds national de retraite	20 000 000 000
Fonds national du développement du sport	400 000 000
Fonds spécial d'études et de contrôle	181 500 000
Magasin sous Douane	294 972 913
Total général	28 267 472 913

TITRE III : DISPOSITIONS RELATIVES A L'EQUILIBRE DU BUDGET GENERAL

Article 38 : Les données générales de l'équilibre budgétaire et financier se présentent dans le tableau qui suit :

Recettes ordinaires	1 361 856 000 252	Dépenses courantes	993 182 488 622
Ventes de produits et services	8 281 928 186	Intérêt	127 403 979 084
Recettes fiscales	1 304 794 007 959	Personnel	334 098 662 255
Recettes non fiscales	30 129 470 738	Biens et services	162 351 199 774
Recettes exceptionnelles	18 420 593 369	Transferts	369 328 647 509
Produits financiers	230 000 000		
Recettes extraordinaires	635 852 753 179	Dépenses en capital	1 618 355 514 661
Dons projets	435 326 420 762	Etat	753 479 255 362
Dons programmes	200 526 332 417	Dons projets	435 326 420 762
		Prêts projets	429 549 838 537
Total recettes	1 997 708 753 431	Total dépenses	2 611 538 003 283
Solde budgétaire global (Total recettes - Total dépenses)			-613 829 249 852
Solde budgétaire de base (ressources propres - dépenses courantes - investissements exécutés sur ressources propres)			-384 805 743 732

Le solde budgétaire global est négatif et s'établit à six cent treize milliards huit cent vingt-neuf millions deux cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-deux (613.829.249.852) francs CFA. Il détermine la capacité de l'Etat à couvrir ses charges totales sans recourir aux emprunts.

Il en est de même du solde budgétaire de base qui est négatif et s'établit à trois cent quatre-vingt-quatre milliards huit cent cinq millions sept cent quarante-trois mille sept cent trente-deux (384.805.743.732) francs CFA.

Article 39 : Le Ministre en charge des finances est autorisé à rechercher les voies et moyens susceptibles d'assurer l'équilibre financier du budget de l'Etat. A cet effet, il est habilité à négocier avec toute source de financement intérieure ou extérieure.

DEUXIEME PARTIE : DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX DEPENSES PAR MINISTERES SECTORIELS ET INSTITUTIONS

TITRE 1 : DE LA REPARTITION DES RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT

Article 40 : Les montants des Autorisations d'engagement (AE) et des Crédits de paiement (CP) ouverts sur les programmes et les dotations concourant à l'atteinte des objectifs de politiques publiques au titre de l'exercice budgétaire de l'année 2022 sont fixés comme suit :

Section	Montant AE	Montant CP
01-ASSEMBLEE NATIONALE		
801-DOTATION-ASSEMBLEE NATIONALE	21 300 000 000	21 300 000 000
Total 01-ASSEMBLEE NATIONALE	21 300 000 000	21 300 000 000
02-CONSEIL SUPERIEUR DE LA COMMUNICATION		
802-DOTATION-CONSEIL SUPERIEUR DE LA COMMUNICATION	752 175 277	752 175 277
Total 02-CONSEIL SUPERIEUR DE LA COMMUNICATION	752 175 277	752 175 277
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE		
100-Pilotage et administration du Cabinet du Premier Ministre	5 698 559 076	5 698 559 076
102-Appui à la mise en œuvre, à la coordination et au suivi-évaluation de l'action gouvernementale	1 300 651 894	1 300 651 894
103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	117 699 528 311	117 699 528 311
Total 03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	124 698 739 281	124 698 739 281
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
104-Coordination des services de la Présidence et suivi de l'action gouvernementale	61 741 528 575	61 741 528 575
105-Pilotage stratégique de l'administration présidentielle	2 662 552 579	2 662 552 579
106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	105 791 124 166	105 791 124 166
231-Coordination et pilotage stratégique du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable	4 625 684 489	4 625 684 489
804-DOTATION-MINISTRE D'ETAT A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	300 000 000	300 000 000
805-DOTATION-PRESIDENCE	39 100 197 123	39 100 197 123
Total 05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	214 221 086 932	214 221 086 932

06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE		
108-Développement de l'enseignement supérieur	42 743 773 266	42 743 773 266
109-Développement de la recherche et de l'innovation	544 000 000	544 000 000
110-Pilotage et administration de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	23 749 921 225	23 749 921 225
Total 06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	67 037 694 491	67 037 694 491
07-COUR CONSTITUTIONNELLE		
807-DOTATION-COUR CONSTITUTIONNELLE	729 484 573	729 484 573
Total 07-COUR CONSTITUTIONNELLE	729 484 573	729 484 573
08-MINISTERE DE LA POSTE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		
111-Pilotage et administration de la politique des postes et des télécommunications	7 026 239 859	7 026 239 859
112-Développement des infrastructures des télécommunications	9 287 088 597	9 287 088 597
113-Développement des infrastructures et des services postaux	429 573 592	429 573 592
Total 08-MINISTERE DE LA POSTE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	16 742 902 048	16 742 902 048
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT		
114-Promotion de la jeunesse	730 258 431	730 258 431
115-Développement du sport et des infrastructures sportives	1 899 582 011	1 899 582 011
116-Pilotage et administration des politiques de la jeunesse et des sports	1 319 076 252	1 319 076 252
Total 09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	3 948 916 694	3 948 916 694
10-COMMISSION NATIONALE DES DROITS HUMAINS		
810-DOTATION-COMMISSION NATIONALE DES DROITS HUMAINS	377 199 305	377 199 305
Total 10-COMMISSION NATIONALE DES DROITS HUMAINS	377 199 305	377 199 305
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE		
117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	17 888 572 507	17 888 572 507
118-Insertion et accompagnement des sortants de l'enseignement et formation technique et professionnel	851 626 068	851 626 068
119-Pilotage et administration de l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)	10 151 762 945	10 151 762 945
Total 11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	28 891 961 520	28 891 961 520

12-MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION		
120-Renforcement de l'action diplomatique	1 959 108 401	1 959 108 401
121-Protection des intérêts, assistance, défense, protection des nigériens de l'Extérieur	1 729 023 419	1 729 023 419
123-Pilotage et administration des politiques extérieures	14 918 610 114	14 918 610 114
Total 12-MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION	18 606 741 934	18 606 741 934
13-MINISTERE DU PLAN		
125-Planification et Programmation du développement	43 495 238 778	43 495 238 778
126-Gestion macroéconomique	185 040 412	185 040 412
127-Pilotage et administration de la planification du développement	4 152 077 231	4 152 077 231
Total 13-MINISTERE DU PLAN	47 832 356 421	47 832 356 421
15-MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE		
128-Pilotage et administration de la politique du Ministère de la défense nationale	6 222 136 191	6 222 136 191
129-Défense de l'intégrité du territoire	106 279 319 373	106 279 319 373
130-Protection des institutions, des personnes et des biens	38 742 851 182	38 742 851 182
Total 15-MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	151 244 306 746	151 244 306 746
16-CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL		
816-DOTATION-CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL	1 437 554 714	1 437 554 714
Total 16-CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL	1 437 554 714	1 437 554 714
17-MINISTERE DE LA JUSTICE		
131-Pilotage et administration du secteur de la justice	2 747 873 369	2 747 873 369
132-Promotion de l'accès à la justice	9 200 428 303	9 200 428 303
133-Humanisation du milieu carcéral	6 775 454 000	6 775 454 000
134-Promotion et protection des droits humains	525 362 318	525 362 318
Total 17-MINISTERE DE LA JUSTICE	19 249 117 990	19 249 117 990
18-CABINET DU MEDiateUR DE LA REPUBLIQUE		
818-DOTATION-CABINET DU MEDiateUR DE LA REPUBLIQUE	359 342 421	359 342 421
Total 18-CABINET DU MEDiateUR DE LA REPUBLIQUE	359 342 421	359 342 421

20-COUR DE CASSATION		
820-DOTATION-COUR DE CASSATION	454 758 678	454 758 678
Total 20-COUR DE CASSATION	454 758 678	454 758 678
21-CONSEIL D'ETAT		
821-DOTATION-CONSEIL D'ETAT	324 519 044	324 519 044
Total 21-CONSEIL D'ETAT	324 519 044	324 519 044
22-COUR DES COMPTES		
822-DOTATION-COUR DES COMPTES	873 697 609	873 697 609
Total 22-COUR DES COMPTES	873 697 609	873 697 609
23-MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		
138-Développement des prestations de service des médias	2 924 232 102	2 924 232 102
139-Amélioration des conditions de participation des acteurs aux actions de développement	472 997 320	472 997 320
140-Pilotage et administration de la politique de communication	649 509 782	649 509 782
176-Promotion des institutions démocratiques, fortes, crédibles et durables	94 598 467	94 598 467
Total 23-MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	4 141 337 671	4 141 337 671
24-SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT		
824-DOTATION-SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT	608 930 586	608 930 586
Total 24-SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT	608 930 586	608 930 586
25-MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION		
141-Pilotage et administration des politiques de sécurité intérieure et de l'administration du territoire	9 576 939 625	9 576 939 625
142-Amélioration de la gestion des affaires intérieures	17 403 598 050	17 403 598 050
143-Amélioration de l'offre de sécurité publique	77 093 319 678	77 093 319 678
144-Amélioration de la gestion des entités déconcentrées et décentralisées	10 189 740 536	10 189 740 536
Total 25-MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	114 263 597 889	114 263 597 889

27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT		
145-Promotion de la culture	1 541 832 159	1 541 832 159
146-Amélioration de la compétitivité du tourisme et de l'artisanat	678 001 000	678 001 000
148-Pilotage et administration de la politique de la culture, du tourisme et de l'artisanat	1 283 631 770	1 283 631 770
182-Amélioration de la compétitivité de l'artisanat	30 000 000	30 000 000
Total 27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	3 533 464 929	3 533 464 929
39-MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES		
155-Pilotage et administration de la politique industrielle et de l'entrepreneariat des jeunes	182 548 655	182 548 655
156 -Promotion industrielle	1 172 265 178	1 172 265 178
166-Promotion de l'entrepreneariat des jeunes	206 306 629	206 306 629
Total 39-MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES	1 561 120 462	1 561 120 462
40-MINISTERE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE		
158-Promotion de l'emploi	4 386 635 548	4 386 635 548
159-Promotion de l'application des normes du travail	454 033 951	454 033 951
160-Protection sociale de la population	168 350 287	168 350 287
161-Pilotage et administration des politiques d'emploi, de travail et de protection sociale	244 530 375	244 530 375
Total 40-MINISTERE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE	5 253 550 161	5 253 550 161
41-MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE		
162-Pilotage et administration de la fonction publique et de la réforme administrative	1 199 802 343	1 199 802 343
163-Développement des capacités de gestion des ressources humaines de l'Etat	717 483 327	717 483 327
164-Développement du système d'information de la gestion des ressources humaines de l'Etat	279 191 391	279 191 391
Total 41-MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	2 196 477 061	2 196 477 061

47-MINISTERE DES FINANCES		
168-Pilotage et administration de la politique de gestion des finances publiques	16 058 678 820	16 058 678 820
169-Elaboration du budget, gestion de la dépense et comptabilité publique	10 963 099 812	10 963 099 812
170-Mobilisation des ressources	22 516 981 776	22 516 981 776
171-Régulation du financement de l'économie	15 622 313 570	15 622 313 570
Total 47-MINISTERE DES FINANCES	65 161 073 978	65 161 073 978
48-MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA GESTION DES CATASTROPHES		
172-Coordination des interventions humanitaires et de gestion des catastrophes	101 593 615	101 593 615
173-Amélioration de l'efficacité du dispositif et des réponses apportées en situation d'urgences humanitaires	323 163 850	323 163 850
Total 48-MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA GESTION DES CATASTROPHES	424 757 465	424 757 465
52-MINISTERE DU COMMERCE		
184-Pilotage et administration de la politique du commerce	1 922 799 754	1 922 799 754
185-Développement du commerce	31 621 498 476	31 621 498 476
186-Promotion du secteur privé	347 053 113	347 053 113
Total 52-MINISTERE DU COMMERCE	33 891 351 343	33 891 351 343
53-MINISTERE DES TRANSPORTS		
187-Développement des services de Transport de surface	938 856 953	938 856 953
188-Amélioration de la performance des activités du transport aérien	358 443 885	358 443 885
189-Réduction des effets néfastes de la variabilité et changements climatiques	34 424 808	34 424 808
190-Pilotage et administration des politiques de transports	451 724 854	451 724 854
Total 53-MINISTERE DES TRANSPORTS	1 783 450 500	1 783 450 500
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE		
192-Développement des productions végétales	87 668 522 335	73 814 334 576
240-Pilotage et administration de la politique du Ministère	4 911 095 294	4 911 095 294
241-Promotion des chaines de valeurs agricoles et résilience	7 255 754 547	7 255 754 547
242-Maitrise de l'eau et équipements ruraux agricoles	3 202 046 668	3 202 046 668
Total 54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	103 037 418 844	89 183 231 085
55-MINISTERE DE L'ELEVAGE		
237-Gouvernance, pilotage et administration de la politique du ministère	20 428 185 582	17 428 185 582
238-Santé animale et santé publique vétérinaire	2 005 971 364	2 005 971 364
239-Développement et promotion des productions animales	1 775 674 775	1 775 674 775
Total 55-MINISTERE DE L'ELEVAGE	24 209 831 721	21 209 831 721

56-MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE		
194-Pilotage et administration des politiques de développement communautaire et aménagement du territoire	36 216 743 807	36 216 743 807
195-Aménagement du territoire	404 518 720	404 518 720
196-Développement régional, local et communautaire	783 077 963	783 077 963
Total 56-MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	37 404 340 490	37 404 340 490
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES		
234-Administration et pilotage du secteur	1 188 253 622	1 188 253 622
235-Développement de la chaîne du secteur pétrolier	430 902 980	430 902 980
236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	135 653 741 146	135 653 741 146
Total 57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	137 272 897 748	137 272 897 748
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT		
200-Pilotage et administration de la politique de l'équipement	1 057 656 538	1 057 656 538
201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	256 084 235 879	165 885 407 228
202-Désenclavement des zones rurales	48 906 017 833	18 148 170 025
203-Préservation et entretien des infrastructures de transport	91 824 468 363	41 873 341 214
Total 58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	397 872 378 613	226 964 575 005
59-MINISTERE DES MINES		
204-Pilotage et gestion de la politique minière	610 873 496	610 873 496
205-Développement de l'infrastructure géologique et promotion minière	1 377 573 451	1 377 573 451
206-Diversification, intégration et gestion durable de l'environnement	386 344 208	386 344 208
Total 59-MINISTERE DES MINES	2 374 791 155	2 374 791 155
60-MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION		
207-Pilotage et administration de la politique de l'environnement	1 761 495 527	1 761 495 527
208-Gestion durable des terres et des eaux	6 400 498 790	6 400 498 790
209-Environnement et amélioration du cadre de vie	265 967 511	265 967 511
Total 60-MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	8 427 961 828	8 427 961 828

61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE		
210-Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation	122 222 029 082	122 222 029 082
211-Amélioration de la qualité de l'éducation	103 794 161 976	103 794 161 976
212-Développement de l'alphabétisation et l'éducation non formelle	8 106 989 546	8 106 989 546
213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	31 338 195 312	31 338 195 312
Total 61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	265 461 375 916	265 461 375 916
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT		
214-Accès à l'eau potable	182 378 526 302	85 607 251 878
215-Hygiène et Assainissement	4 721 913 432	4 721 913 432
216-Pilotage et administration des politiques de l'hydraulique et de l'assainissement	4 461 672 340	4 461 672 340
Total 62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	191 562 112 074	94 790 837 650
64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES		
217-Pilotage et administration de la politique de santé	57 386 561 029	57 386 561 029
218-Amélioration de l'état de santé de la population	41 324 433 626	41 324 433 626
219-Amélioration de la qualité des prestations de soins et services de santé	27 260 589 490	27 260 589 490
243-Démographie et autonomisation des groupes vulnérables	1 898 766 168	1 898 766 168
Total 64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	127 870 350 313	127 870 350 313
65-MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT		
220-Promotion de la femme et du genre	977 217 008	977 217 008
221-Protection et promotion des droits de l'enfant	254 215 234	254 215 234
222-Pilotage et administration des politiques de promotion de la femme et de la protection de l'enfant	248 876 725	248 876 725
Total 65-MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT	1 480 308 967	1 480 308 967
68-MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT		
223-Pilotage et administration de la politique des domaines et de l'habitat	266 727 863	266 727 863
224-Habitat et construction	29 819 606 773	27 553 259 825
225-Modernisation du cadastre	711 531 627	711 531 627
229-Couvertures cartographiques du territoire	295 082 819	295 082 819
Total 68-MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT	31 092 949 082	28 826 602 134

99-CHARGES COMMUNES		
232-Charges communes	490 965 252 464	490 965 252 464
233-Dette publique de l'Etat	424 455 894 969	424 455 894 969
Total 99-CHARGES COMMUNES	915 421 147 433	915 421 147 433
Total général	3 195 389 531 907	2 908 589 919 168

Les détails des autorisations d'engagement et des crédits de paiement sont déterminés à l'annexe IV de la présente loi.

TITRE 2 : DES DISPOSITIONS FINALES

Article 41 : La présente loi est publiée au *Journal Officiel* de la République du Niger et exécutée comme loi de l'Etat.

Niamey, le 20 décembre 2021

Le Président de la République

Mohamed Bazoum

Le Premier Ministre

Ouhoumoudou Mahamadou

Le Ministre des finances

Dr Ahmat Jidoud

ANNEXE 1 : DETAIL DES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT LFI_2022

Article	Paragraphe	Rubriques	NOMENCLATURE	LFI 2022
I. RECETTES EXTERNES				
12	DONS PROJETS ET LEGS			
	121	Dons projets		
		12111	Dons et legs	435 326 420 762
			Total PARAGRAPHE 121	435 326 420 762
	125	Fonds de concours		
		12513	Appui budgétaire du Trésor Français (AFD)	6 500 000 000
		12517	Appui budgétaire Luxembourg (FC Education)	983 935 500
		12520	Appui budgétaire AFD (FC Education)	1 387 139 211
		12521	Appui budgétaire Suisse (FC Education)	580 000 000
		12523	Aide budgétaire générale de l'Union européenne (SRBC - FED 11)	33 453 807 000
		12528	Partenariat mondial pour l'éducation	11 773 782 032
		12524	Appui budgétaire générale Banque mondiale (BM)	68 750 000 000
		12526	Appui budgétaire Norvège (FC éducation)	967 000 000
			Report de solde 2021 FCSE	4 169 442 886
			Aide budgétaire MCF PROSEHA (Danemark)	1 844 189 435
			Aide budgétaire MCF PROSEHA (Report solde)	4 924 943 599
			Aide budgétaire MCF PROSEHA (Pays-Bas)	2 125 889 073
			Aide budgétaire MCF PROSEHA (Luxembourg)	5 247 656 000
			Aide budgétaire MCF PROSEHA (Danemark)	1 618 547 681
			Aide budgétaire MCF PROSEHA (Suisse)	1 200 000 000
		12593	Tirage sur fonds de réserve BCEAO	50 000 000 000
		12599	Autres appuis	
			Total PARAGRAPHE 125	195 526 332 417
	129	Autres dons et legs		
		12911	Appui autres partenaires	5 000 000 000
			Total PARAGRAPHE 129	5 000 000 000
			Total ARTICLE 12	635 852 753 179
14	BONS DU TRESOR A PLUS D'UN AN			
	141	Bons du Trésor sur formule		
		14111	Obligations du Trésor	350 000 000 000
			Total PARAGRAPHE 141	350 000 000 000
			Total ARTICLE 14	350 000 000 000
15	EMPRUNTS PROJETS			
	151	Projets multilatéraux et bilatéraux		
		15111	Emprunts projets	429 549 838 537
			Total PARAGRAPHE 151	429 549 838 537
			Total ARTICLE 15	429 549 838 537

16	EMPRUNTS PROGRAMMES		
	161	Emprunts programmes multilatéraux et bilatéraux	
		16111	Tirage FMI
			62 581 327 200
		16 112	Emprunt budgétaire(BM)
			68 750 000 000
		16 113	Emprunt budgétaire BAD
			Total PARAGRAPHES 161
			131 331 327 200
			Total ARTICLE 16
			131 331 327 200
TOTAL RECETTES EXTERNES			1 546 733 918 916
II. RECETTES INTERNES			
70	VENTES DE PRODUITS ET SERVICES		
	701	Ventes de produits	
		70111	Ventes JO et publications
			59 339 253
			Total PARAGRAPHES 701
			59 339 253
	702	Ventes de prestations de services	
		70211	Recettes portuaires
			4 604 000 000
		70221	Publicité foncière
			3 272 000 000
		70231	Produits du Centre de santé de la reproduction
		70232	Vaccinations internationales
			334 494 095
		70291	Régies prestations M.CCE
			12 094 838
		70292	Vente d'immeubles bâtis
			Total PARAGRAPHES 702
			8 222 588 933
			Total ARTICLE 70
			8 281 928 186
71	RECETTES FISCALES		
	711	Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital	
		71111	Impôt sur les Bénéfices (ISB)
			135 566 000 000
		71121	Impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM)
			14 408 000 000
			Total PARAGRAPHES 711
			149 974 000 000
	712	Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	
		71211	Impôt sur les traitements et salaires (ITS)
			66 917 000 000
		71221	Impôt général sur le revenu (I.G.R)
			80 000 000
			Total PARAGRAPHES 712
			66 997 000 000
	713	Impôts sur le patrimoine	
		71311	Taxe immobilière des personnes morales
			14 484 000 000
		71312	Impôt sur le revenu des baux d'habitation
			859 000 000
		71313	Impôt sur le revenu des baux professionnels
			3 808 000 000
		71399	IPVCI
			497 000 000
			Total PARAGRAPHES 713
			19 648 000 000
	714	Autres impôts directs	
		71411	Taxe d'habitation (TH)
			3 011 000 000
			Total PARAGRAPHES 714
			3 011 000 000

	715	Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services		
		71511	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'intérieur	321 656 000 000
		71522	Redevance superficielle Pétrole	4 578 000 000
		71523	Droits fixes Mine	535 000 000
		71528	Droits fixes pétrole	62 000 000
		71524	Redevance superficielle mine	2 325 000 000
		71526	Redevances minières (RM)	7 314 000 000
		71525	Taxe d'exploitation artisanale (TEA)	1 615 000 000
		71531	Autres droits d'accises	9 487 000 000
		71541	Taxe unique sur les assurances	3 274 000 000
		71551	Impôts synthétiques (IS)	4 410 000 000
		71561	Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP- DGI)	35 161 000 000
		71571	Taxe sur les tabacs et cigarettes (TTC)	10 046 000 000
		71581	Taxe sur les activités financières (TAFI)	22 081 000 000
		71591	Taxe d'apprentissage (TAP)	8 574 000 000
		71592	Taxe d'utilisation des réseaux de télécommunication (TURTEL)	5 485 000 000
		71593	Vignettes	4 276 000 000
		71594	Taxe sur certains frais généraux des entreprises (TCFGE)	6 789 000 000
		71595	Taxe sur les boissons alcoolisées (TBA)	1 949 000 000
		71596	Taxe sur les armes à feu (TAF)	54 000 000
		71597	Taxe sur les recettes des loteries (TRL)	2 972 000 000
		71582	Taxe sur les jeux de hasard (TJH)	640 000 000
		71598	Droit d'occupation du domaine public	1 072 000 000
		71599	Redevances pétrolières Ad valorem	24 571 000 000
			Total PARAGRAPHE 715	478 926 000 000
	716	Droits de timbre et d'enregistrement		
		71611	Droits de timbre	13 150 000 000
		71621	Droits d'enregistrement	55 712 000 000
			Total PARAGRAPHE 716	68 862 000 000
	717	Droits et taxes à l'importation		
		71711	Droits de douane à l'importation (DD)	161 085 036 312
		71721	Redevance statistique à l'importation(RSI)	21 772 437 048
		71731	Taxe sur la valeur ajoutée à l'importation (TVA)	233 423 541 919
		71751	Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP-DGD)	5 102 154 032
		71752	Droits divers à l'importation(DGD)	156 354 188
		71791	Taxe sur la terminaison du Trafic International Entrant (TTIE)	5 146 671 000
			Total PARAGRAPHE 717	426 686 194 499

	718	Droits et taxes à l'exportation		
		71821	Redevance statistique à l'exportation (RSE)	17 179 419 574
		71832	Taxe forfaitaire sur l'exercice des activités de réexportation et/ou transit de tabacs et cigarettes(TFEAR)	79 000 000
		71831	Taxe spéciale à la réexportation (TSR)	30 211 393 885
			Total PARAGRAPHE 718	47 469 813 459
	719	Autres recettes fiscales		
		71911	PC CEDEAO	4 983 229 300
		71921	PCS UEMOA	8 494 970 398
		71931	Prélèvement UA	1 751 800 303
		71941	Prélèvements p/c collectivités	27 132 000 000
		71991	Taxe sur les abonnements audiovisuels	858 000 000
			Total PARAGRAPHE 719	43 220 000 001
			Total ARTICLE 71	1 304 794 007 959
72	RECETTES NON FISCALES			
	721	Revenus de l'entreprise et du domaine		
		72111	Location d'immeubles	210 000 000
		72141	Retenue pour logements	194 000 000
		72151	Profit OIL	5 175 000 000
		72159	Dividendes	6 900 000 000
		72161	Concessions provisoires	481 000 000
		72162	Concessions définitives	469 000 000
		72171	Bornage des terrains	145 000 000
			Total PARAGRAPHE 721	13 574 000 000
	722	Droits et frais administratifs		
		72211	Vente imprimés DGI/DGD	69 000 000
		72221	Emission cartes grises/transport	56 465 000
		72231	Vente passeports/Visa Interpole/Touristique	1 062 126 304
		72251	Droit de chancellerie	13 564 883
		72261	Commissions sur transferts	4 025 000 000
		72271	Permis de coupe de bois TGN	598 000 000
		72272	Recettes consulaires	1 725 000 000
		72274	Autres recettes des régies forestières (DGTCP)	4 200 000
		72275	Permis de chasse et de visite (DGTCP)	11 800 000
			Total PARAGRAPHE 722	7 565 156 187
	723	Amendes et condamnations pécuniaires		
		72311	Amendes et frais de justice	230 000 000
		72321	Amendes et pénalités Police	2 530 714 328
		72331	Amendes et pénalités Gendarmerie	573 199 948
		72341	Amendes et saisies forêts et chasse(TGN)	243 684 928
		72351	Amendes et pénalités DGI	3 860 000 000

		72361	Amendes et confiscations en douane	1 070 898 939
		72381	Amendes et saisies en matière de contrôle des prix-poids-mesure	37 066 408
			Total PARAGRAPHE 723	8 545 564 551
	729	Autres recettes non fiscales		
		72931	Domaine mobilier(DGI)	186 000 000
		72991	Produit de l'Organisation du Hadj et Oumara	258 750 000
			Total PARAGRAPHE 729	444 750 000
		Total 72	Total ARTICLE 72	30 129 470 738
75	RECETTES EXCEPTIONNELLES			
	759	Autres recettes exceptionnelles		
		75981	Diverses prestations Pharmacie/Médecine	258 750 000
		75982	Diverses prestations Police sanitaire	460 000 000
		75983	Diverses prestations M. agriculture et élevage	237 893 727
		75984	Diverses prestations MH/A	11 500 000
		75992	Diverses prestations/ MEP/T	69 000 000
		75993	Diverses prestations MM/DI	166 367 642
		75994	Diverses prestations/ MP/E	287 500 000
		75995	Autres recettes diverses(DGI)	543 000 000
		75996	Autres recettes diverses(TGN)	8 050 000 000
		75997	Diverses prestations M/Energie	5 612 000 000
		75998	Régie recettes Covid 19	2 678 582 000
		75999	Diverses prestations MFP/RA	46 000 000
			Total PARAGRAPHE 759	18 420 593 369
			Total ARTICLE 75	18 420 593 369
77	PRODUITS FINANCIERS			
	772	Intérêts sur les dépôts à termes		
		77211	Intérêts créditeurs BCEAO	230 000 000
			Total PARAGRAPHE 772	230 000 000
		Total 77	Total ARTICLE 77	230 000 000
TOTAL RECETTES INTERNES				1 361 856 000 252
TOTAL GENERAL				2 908 589 919 168

ANNEXE II : PLFI 2022 : DETAILS DES CREDITS EVALUATIFS

Section	Programme	Intitulé activité	Catégorie	Paragraphe	Type de financement	Montant
02-CONSEIL SUPERIEUR DE LA COMMUNICATION	802-Dotation-Conseil supérieur de la communication	Dotation-Conseil supérieur de la communication	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	321 463 228
Total 02-CONSEIL SUPERIEUR DE LA COMMUNICATION						752 175 277
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	100-Pilotage et administration du Cabinet du Premier Ministre	Traitement et salaires	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	1 131 380 794
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	102-Appui à la mise en œuvre, à la coordination et au suivi-évaluation de l'action gouvernementale	suivi évaluation de l'action gouvernementale	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	127 096 830
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Confection de 500 ha de banquettes antiérosives dans les dix communes	5	235-Infrastructures	33	203 934 407
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Défense des droits fonciers communautaires sur les zones pastorales	5	235-Infrastructures	33	22 524 251
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	financement des infrastructures scolaires	5	235-Infrastructures	33	4 055 025 549
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Mise en place de systèmes de formation et sensibilisation	5	235-Infrastructures	33	148 738 250
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Pilotage et Gestion du Projet	5	235-Infrastructures	33	61 780 655
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Transferts monétaires pour les AGR (Accompagnement productif)	5	235-Infrastructures	33	1 000 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Acquérir des consommables informatiques et fournitures de bureau	3	601-Matières, matériel et fournitures	55	2 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Acquérir des licences Windows, office et des licences anti virus Kaspersky	5	213-Conceptions de systèmes d'organisation - Progiciels	55	4 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Acquérir des photocopieurs multifonction haut débit	5	242-Matériel informatique de bureau	55	46 000 000

03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Appui aux activités des experts	3	605-Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie	55	2 400 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Appui aux activités des experts	3	609-Autres achats de biens	55	658 238
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Appui aux activités des experts	3	618-Dépenses de communication	55	4 200 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Appuyer les Unités régionales de suivi de l'exécution (URSE) dans l'élaboration des Rapports régionaux annuels d'exécution (RRAE) des Plans régionaux d'actions annuels (PRAA) au titre de 2021	3	611-Frais de transport et de mission	55	7 500 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Appuyer la Cour des comptes et l'Inspection Générale des finances pour des missions de contrôle et d'audit	3	611-Frais de transport et de mission	55	50 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Appuyer le fonctionnement des trésoreries régionales	3	609-Autres achats de biens	55	4 024 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Appuyer les instances régionales du PSEF (CRP, CTRC, URSE)	3	611-Frais de transport et de mission	55	7 300 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Appuyer les organes régionaux de coordination et de pilotage du PSEF (CTRC, CRP) et la TR Agadez	3	623-Frais de formation du personnel	55	139 636 700
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Appui à la mise en œuvre du programme	5	211-Frais de recherche et de développement	33	92 822 106
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Assurer la maintenance des matériels de reprographie, informatiques et circuit électrique de la CAMOS avec les pièces de rechange	3	614-Entretien et maintenance	55	6 000 000

03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Classer et archiver les dossiers de passation de marché et des pièces justificatives du Fonds Commun Sectoriel Education (report de 2021)	3	622-Prestation de services	55	15 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	construction des classes à niveau dans les centres urbains	5	235-Infrastructures	33	3 325 702 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	construction des infrastructures socio de base	5	235-Infrastructures	33	3 045 917 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Construction et réhabilitation des infrastructures communautaires	5	235-Infrastructures	22	6 532 209 833
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	construction des gares routières , marchés à bétail , classes	5	234-Ouvrages	33	3 517 443 334
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	construction des gares routières , marchés à bétail , classes	5	235-Infrastructures	33	6 814 120 311
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	contrepartie de l'Etat Avenant PICCT III	5	235-Infrastructures	33	176 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Doter la CAMOS d'une grande table de réunion et des chaises adéquates (report de 2021)	5	241-Mobilier et matériel de logement et de bureau	55	2 799 103
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Elaboration de la quatrième communication nationale sur les changements climatiques au Niger	5	211-Frais de recherche et de développement	33	25 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Elaborer les plans régions d'actions annuels (PRAA) au titre de 2023	3	623-Frais de formation du personnel	55	50 768 168
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Elaborer les rapports régionaux annuels d'exécution (RRAE) au titre de 2021	3	623-Frais de formation du personnel	55	50 768 168
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Formation et capacitation de CT	5	211-Frais de recherche et de développement	33	1 000 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Gestion du projet	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	22	819 806 731

03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	La Gestion de Projet	5	211-Frais de recherche et de développement	33	16 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	livraison des équipements et kits sanitaires	5	247-Stocks stratégiques ou d'urgence	33	727 614 249
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Mécanisme de financement des collectivités territoriales	5	235-Infrastructures	33	4 474 246 210
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Mise en œuvre du Programme pour la promotion de l'éducation (PPE) dans le cadre du Programme pour décentralisation et la bonne gouvernance	5	211-Frais de recherche et de développement	33	113 056 157
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Mise en œuvre du Projet d'appui au dispositif de prévention et de gestion de crise alimentaire (AFD2)	5	247-Stocks stratégiques ou d'urgence	33	144 631 830
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Mise en œuvre du Projet d'appui au dispositif de prévention et de gestion de crise alimentaire (BAD)	5	247-Stocks stratégiques ou d'urgence	33	3 706 673 744
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Mise en œuvre du Projet d'appui au dispositif de prévention et de gestion de crise alimentaire (ITALIE)	5	247-Stocks stratégiques ou d'urgence	33	1 639 892 500
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Mise en œuvre du Projet d'appui au dispositif de prévention et de gestion de crise alimentaire (AFD)	5	247-Stocks stratégiques ou d'urgence	33	1 314 914 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Mise en œuvre Projet d'appui au dispositif de prévention et de gestion de crise alimentaire	5	247-Stocks stratégiques ou d'urgence	33	1 311 914 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Modernisation des services publics	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	275 413 779
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Octroi de subventions pour la production agricole et non agricole	5	247-Stocks stratégiques ou d'urgence	22	6 954 147 058

03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Organiser des missions d'appui, de suivi, d'inventaire des immobilisations et de contrôle du FCSE	3	611-Frais de transport et de mission	55	17 700 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Organiser des missions terrain d'appui et de suivi du PSEF et Disséminer la version finale du PSEF révisé	3	611-Frais de transport et de mission	55	5 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Organiser les revues conjointes du secteur de l'éducation et de la formation	3	623-Frais de formation du personnel	55	55 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Organiser un atelier d'élaboration du RAE du PAA 2021 du PTSEF	3	623-Frais de formation du personnel	55	7 520 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Organiser une revue des indicateurs PTSEF et du PSEF	3	623-Frais de formation du personnel	55	13 036 130
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Programme régional conjoint sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques au Niger (SD3C)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	300 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Programme régional conjoint sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques au Niger (SD3C)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	42	500 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Projet communautaire de relèvement et de stabilisation au sahel (ANR)	5	222-Sous-sols, gisements et carrières	33	4 341 900 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Projet communautaire de relèvement et de stabilisation au sahel (Cofinancement emprunt)	5	222-Sous-sols, gisements et carrières	42	4 201 404 585
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Projet de gestion de risque de catastrophes et de développement urbain	5	211-Frais de recherche et de développement	42	1 947 359 624
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Projet de redressement et de développement de la région du Lac Tchad (PROLAC)	5	211-Frais de recherche et de développement	33	6 500 000 000

03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Projet intégré de sécurité de l'eau au Niger	5	224-Plans d'eau	33	15 000 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Rémunération contre travail	5	235-Infrastructures	33	1 108 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Renforcement des capacités des autorités administratives pour une coordination et un développement institutionnel	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	22	1 520 556 378
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Renforcer en ligne les capacités des experts de la CAMOS	3	623-Frais de formation du personnel	55	28 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Renforcer les capacités des acteurs centraux régionaux et décentralisés	3	623-Frais de formation du personnel	55	440 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans la mise en œuvre du FCSE (report de 2021)	3	623-Frais de formation du personnel	55	357 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Suivi des activités des composantes du PICCT	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	510 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Transferts monétaires en réponse aux chocs	5	235-Infrastructures	33	1 530 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Transferts monétaires et mesures d'accompagnement	5	235-Infrastructures	33	3 500 000 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Transferts monétaires et mesures d'accompagnement	5	235-Infrastructures	42	4 801 810 000
03-CABINET DU PREMIER MINISTRE	103-Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	Transferts monétaires pour la résilience	5	235-Infrastructures	33	4 950 000 000
Total 03-CABINET DU PREMIER MINISTRE						124 698 739 281
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	104-Coordination des services de la Présidence et suivi de l'action gouvernementale	Programme Eau et Environnement	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	68 750 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	104-Coordination des services de la Présidence et suivi de l'action gouvernementale	Programme Energie et Industrie	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	40 726 216

05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	104-Coordination des services de la Présidence et suivi de l'action gouvernementale	Programme MCC	5	235-Infrastructures	33	61 429 200 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	104-Coordination des services de la Présidence et suivi de l'action gouvernementale	Programme sûreté et sécurité nucléaire et radiologique	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	75 964 166
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	104-Coordination des services de la Présidence et suivi de l'action gouvernementale	Projet santé et nutrition	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	74 754 166
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Programme barrage de Kandadji EMP BAD/FAT	5	234-Ouvrages	33	2 800 000 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Programme barrage de Kandadji	5	234-Ouvrages	22	4 000 000 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Programme barrage de Kandadji EMP BADEA	5	234-Ouvrages	22	1 300 000 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Programme barrage de Kandadji (EMP BID)	5	234-Ouvrages	22	12 000 000 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Programme barrage de Kandadji (EMP BOAD)	5	234-Ouvrages	22	4 500 000 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Programme barrage de Kandadji EMP	5	234-Ouvrages	22	760 000 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Programme barrage de Kandadji	5	234-Ouvrages	22	3 500 000 000

05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Programme barrage de Kandadji ANR BAD	5	234-Ouvrages	22	1 900 000 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Programme barrage de Kandadji EMP AFD	5	234-Ouvrages	22	15 000 000 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Programme barrage de Kandadji EMP FKDEA	5	234-Ouvrages	22	3 600 000 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Programme barrage de Kandadji EMP FSD	5	234-Ouvrages	22	2 200 000 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Programme barrage de Kandadji PHASE II EMP IDA	5	234-Ouvrages	22	25 000 000 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Projet villages intelligents pour la croissance rurale et l'inclusion numérique ANR IDA	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	5 181 462 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Projet villages intelligents pour la croissance rurale et l'inclusion numérique EMP IDA	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	22	5 181 462 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	106-Coordination de programmes spécifiques avec les partenaires techniques et financiers	Programme barrage de Kandadji EMP OFID	5	234-Ouvrages	22	2 200 000 000
05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	805-DOTATION-PRESIDENCE	DOTATION CABINET	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	5 370 667 584
Total 05-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						214 221 086 932
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	108-Développement de l'enseignement supérieur	Accréditation des offres de formation des établissements de l'ES publics	3	623-Frais de formation du personnel	55	40 000 000

06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	108-Développement de l'enseignement supérieur	Accréditation institutionnelle des établissements de l'ES publics	3	623-Frais de formation du personnel	55	20 000 000
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	108-Développement de l'enseignement supérieur	Développement des filières universitaires professionnalisantes courtes (cursus et titres)	3	623-Frais de formation du personnel	55	25 000 000
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	108-Développement de l'enseignement supérieur	Etats généraux de l'enseignement supérieur et de la recherche	3	622-Prestation de services	55	39 357 420
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	108-Développement de l'enseignement supérieur	Harmonisation des filières	3	623-Frais de formation du personnel	55	16 000 000
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	108-Développement de l'enseignement supérieur	Mission d'information et de sensibilisation des candidats au baccalauréat, leurs parents et les responsables académiques sur l'orientation et le suivi du cursus des étudiants au Niger	3	611-Frais de transport et de mission	55	10 500 000
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	108-Développement de l'enseignement supérieur	Projet des centres d'excellences d'Afrique pour l'impact sur le développement	5	211-Frais de recherche et de développement	22	1 000 000 000
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	108-Développement de l'enseignement supérieur	Projet des centres d'excellences d'Afrique pour l'impact sur le développement	5	211-Frais de recherche et de développement	33	1 500 000 000
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	108-Développement de l'enseignement supérieur	Réalisation des plans d'aménagement des sites des UPN (site de l'UDDM, site de l'UAM, site de l'UAZ, site de l'UDA, site de l'UBBT, site de l'UTA, site de l'Uz)	3	623-Frais de formation du personnel	55	20 000 000
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	108-Développement de l'enseignement supérieur	Transfert FCSE aux institutions rattachées	4	649-Autres transferts	55	29 415 843

06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	108-Développement de l'enseignement supérieur	Transfert FCSE aux UPN et à l'EMIG	4	641-Transferts aux établissements publics nationaux	55	323 574 267
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	108-Développement de l'enseignement supérieur	Validation de la Politique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche (Report de 2021)	3	623-Frais de formation du personnel	55	10 109 341
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	109-Développement de la recherche et de l'innovation	Promotion des STI	3	623-Frais de formation du personnel	55	15 000 000
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	110-Pilotage et administration de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	Echanges(dialogue) entre CROU/EMIG/UPN/Institutions rattachées et MESR	3	623-Frais de formation du personnel	55	6 000 000
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	110-Pilotage et administration de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	Elaboration d'un plan de formation	3	623-Frais de formation du personnel	55	10 000 000
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	110-Pilotage et administration de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	Mise en place d'un Plan d'immobilisation (report de 2021)	3	611-Frais de transport et de mission	55	3 000 000
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	110-Pilotage et administration de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	Mise en place d'une plateforme des données statistiques annuelles	3	622-Prestation de services	55	30 000 000
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	110-Pilotage et administration de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	Mission de suivi et contrôle des documents des marchés et pièces justificatives du FCSE	3	611-Frais de transport et de mission	55	12 000 000
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	110-Pilotage et administration de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	Mission de suivi-évaluation des réalisations physiques dans les UPN/EMIG/CROU et Institutions rattachées	3	611-Frais de transport et de mission	55	4 300 000
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	110-Pilotage et administration de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	Organisation de mini formation sur la GAR	3	623-Frais de formation du personnel	55	1 526 740

06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	110-Pilotage et administration de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	Paiement des salaires et traitements du personnel de l'administration centrale	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	5 057 957 103
06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	110-Pilotage et administration de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	Production annuelle statistique de l'enseignement supérieur 2021-2022	3	622-Prestation de services	55	25 000 000
Total 06-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE						67 037 694 491
07-COUR CONSTITUTIONNELLE	807-Dotation-Cour constitutionnelle	Assurer le paiement du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	363 174 904
Total 07-COUR CONSTITUTIONNELLE						729 484 573
08-MINISTERE DE LA POSTE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	111-Pilotage et administration de la politique des postes et des télécommunications	Gestion de Projet	5	235-Infrastructures	43	5 923 000 000
08-MINISTERE DE LA POSTE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	111-Pilotage et administration de la politique des postes et des télécommunications	Salaires du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	650 242 615
08-MINISTERE DE LA POSTE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	112-Développement des infrastructures des télécommunications	personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	106 838 597
08-MINISTERE DE LA POSTE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	112-Développement des infrastructures des télécommunications	Travaux de mise en œuvre des infrastructures à fibre optique	5	235-Infrastructures	22	9 180 250 000
08-MINISTERE DE LA POSTE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	113-Développement des infrastructures et des services postaux	Traitement et salaires fonctionnaires	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	21 851 286
Total 08-MINISTERE DE LA POSTE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION						16 742 902 048

09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Acquérir 150 tables bancs	5	244-Matériel et outillages techniques	55	6 750 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Acquérir 90 tables bancs	5	244-Matériel et outillages techniques	55	2 250 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Acquérir des tables-bancs au profit des CPJ de TA	5	244-Matériel et outillages techniques	55	1 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Améliorer les classes évolutives du CPJ de Magaria	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	2 408 425
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Construire 1 atelier d'apprentissage aux métiers dans un CPJ de TA	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	26 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Construire 1 bloc de trois classes au niveau de CPJ de Magaria (report de 2021)	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	33 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Construire 1 salle de cours	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	11 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Construire 2 ateliers équipés en matériaux définitifs dans les CPJ de Ny	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	26 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	construire deux ateliers d'apprentissage à Agadez et Arlit (report de 2021)	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	40 565 432
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Construire deux salles de classe sur le nouveau site CPJ Mainé (report de 2021)	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	36 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Construire et équiper 1 salle des cours en matériaux définitifs dans les CPJ de TA	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	11 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Construire et équiper un bloc administratif dans le CPJ de Dosso	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	12 678 710
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Construire et équiper un bloc de 3 salles de cours (report de 2021)	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	31 000 000

09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Construire et équiper un bloc de trois (3) salles de cours dans le CPJ de Say.	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	33 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	construire un atelier d'apprentissage à Diffa (report de 2021)	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	25 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Construire un bloc de 3 classes au CPJ de Tibiri	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	33 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Construire un bloc de trois classes au niveau de CPJ de zinder	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	33 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Construire une classe de classe sur le nouveau site CPJ Mainé	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	12 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Construire un bloc de latrines dans le CPJ de Dosso	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	2 500 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Doter les centres en matière d'œuvres	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	3 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Doter les CPJ de la région de Dosso en matières d'œuvre	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	3 500 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Doter les CPJ de Diffa en matière d'œuvre	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	1 500 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Doter les CPJ de Dosso et Gaya en fournitures scolaires	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	2 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Doter les CPJ de la région de Zinder en matières d'œuvre	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	2 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Doter les CPJ de MI fournitures scolaires	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	3 750 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Doter les CPJ de Ny en fournitures scolaires	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	2 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Doter les CPJ de Ny en matière d'œuvre	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	4 000 000

09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Doter les CPJ de Say, Téra et Tillabéri en matière d'œuvre	3	623-Frais de formation du personnel	55	2 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Doter les CPJ en fournitures scolaires	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	3 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Doter les CPJ en manuels scolaires	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	3 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Organiser des examens de fin de cycle pour les élèves post- CM2	3	617-Frais de relations publiques	55	10 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Renforcer les capacités des enseignants en utilisation de l'outil des métiers de l'animateur de jeunesse et le moniteur sportif.	3	623-Frais de formation du personnel	55	1 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	114-Promotion de la jeunesse	Renforcer les capacités pédagogiques des enseignants des CPJ	3	623-Frais de formation du personnel	55	2 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	115-Développement du sport et des infrastructures sportives	Aménager l'aire de jeu	5	221-Terrains	55	5 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	115-Développement du sport et des infrastructures sportives	Aménager un terrain de sports dans le CPJ de Tahoua	5	221-Terrains	55	500 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	115-Développement du sport et des infrastructures sportives	Brancher l'eau CPJ AZ	3	605-Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie	55	500 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	115-Développement du sport et des infrastructures sportives	Clôturer le CPJ d'AZ	5	262-Prises de participations à l'extérieur	55	7 200 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	115-Développement du sport et des infrastructures sportives	Doter les centres des équipements sportifs	5	244-Matériel et outillages techniques	55	1 500 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	115-Développement du sport et des infrastructures sportives	Doter les CPJ de Dosso et Gaya en équipements et matériels sportifs	5	244-Matériel et outillages techniques	55	2 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	115-Développement du sport et des infrastructures sportives	Equiper les ateliers d'apprentissages	5	262-Prises de participations à l'extérieur	55	4 200 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	115-Développement du sport et des infrastructures sportives	Organiser les rencontres sportives inter CPJ, 2ème édition	3	622-Prestation de services	55	10 000 000

09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	116-Pilotage et administration des politiques de la jeunesse et des sports	Doter la direction en matériels informatiques.	5	242-Matériel informatique de bureau	55	2 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	116-Pilotage et administration des politiques de la jeunesse et des sports	Doter la DRJS d'un ordinateur de bureau	5	242-Matériel informatique de bureau	55	450 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	116-Pilotage et administration des politiques de la jeunesse et des sports	Doter la DRJS d'un photocopieur	5	242-Matériel informatique de bureau	55	800 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	116-Pilotage et administration des politiques de la jeunesse et des sports	Doter la DRJS d'une imprimante	5	242-Matériel informatique de bureau	55	350 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	116-Pilotage et administration des politiques de la jeunesse et des sports	Effectuer des missions de suivi et évaluation	3	611-Frais de transport et de mission	55	14 000 000
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	116-Pilotage et administration des politiques de la jeunesse et des sports	Gérer la masse salariale du MJS	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	783 246 319
09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT	116-Pilotage et administration des politiques de la jeunesse et des sports	Produire l'annuaire statistique du MJS	3	629-Autres acquisitions de services	55	10 000 000
Total 09-MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT						3 948 916 694
10-COMMISSION NATIONALE DES DROITS HUMAINS	810-Dotation-Commission nationale des droits humains	Assurer le paiement des dépenses du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	140 427 863
Total 10-COMMISSION NATIONALE DES DROITS HUMAINS						377 199 305
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Acquérir des équipements, la matière d'œuvre et les matériels et outillages techniques pour les CFM et les CET et autres équipements des centres	5	244-Matériel et outillages techniques	55	66 000 000
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Appui à la cellule informatique de la DEXCO	5	244-Matériel et outillages techniques	55	19 500 000

11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Acquérir des équipements, la matière d'œuvre et les matériels et outillages techniques pour les CFT et les CET et autres équipements des centres	5	244-Matériel et outillages techniques	55	520 165 340
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Assurer le contrôle de qualité des enseignements dans les établissements privés de l'EFTP	3	623-Frais de formation du personnel	55	8 884 377
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Construire des salles de classe dans les CFM et CET	5	233-Bâtiments administratifs à usage technique	55	70 787 100
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Construire des salles de classe dans les CFM et CET (report de 2021)	5	233-Bâtiments administratifs à usage technique	55	95 887 192
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Construire et équiper des CFM	5	233-Bâtiments administratifs à usage technique	55	987 500 000
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Construire les CFM (report de 2021)	5	233-Bâtiments administratifs à usage technique	55	703 724 138
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Convention avec le FAFPA	4	643-Transferts aux autres administrations publiques	55	500 000 000

11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Exécuter un Contrat de performance avec le CMCAN dans le cadre de la formation des jeunes dans le métier d'artisanat et le renforcement de capacité du service	4	643-Transferts aux autres administrations publiques	55	50 000 000
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Exécuter un Contrat de performance avec l'ONEF dans le cadre de la mise en œuvre de l'ENID incluant les apprentis formés par FAFPA sur le FCSE	4	643-Transferts aux autres administrations publiques	55	50 000 000
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Former des conseillers pédagogiques et les chefs d'établissements en techniques et outils de visites de classe et de reportage d'inspection	3	623-Frais de formation du personnel	55	20 852 464
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Former des formateurs et encadreurs dans les domaines pédagogiques et techniques y compris l'APC	3	623-Frais de formation du personnel	55	136 780 207
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Installer des équipements acquis pour les CFT de Kornaka	3	622-Prestation de services	55	55 000 000
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Organiser le prix d'excellence des sortants de l'EFTP	3	623-Frais de formation du personnel	55	26 000 000
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Pécules enseignants contractuels	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	1 865 515 737

11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Réhabiliter des salles de classe dans les CFM et CET	5	233-Bâtiments administratifs à usage technique	55	60 000 000
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117-Développement et modernisation de l'enseignement et formation technique et professionnel	Suivre les pratiques de classe et de l'implantation de l'APC dans les CFM avec d'autres CFM outre que les CFM pilotes	3	623-Frais de formation du personnel	55	102 055 483
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	118-Insertion et accompagnement des sortants de l'enseignement et formation technique et professionnel	Appui à l'équipement des plateformes, les actions de formations et les sensibilisations	5	244-Matériel et outillages techniques	55	59 007 515
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	118-Insertion et accompagnement des sortants de l'enseignement et formation technique et professionnel	Dynamiser et rendre fonctionnelle la cellule du genre du MET/FP	3	623-Frais de formation du personnel	55	3 030 701
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	118-Insertion et accompagnement des sortants de l'enseignement et formation technique et professionnel	Mettre en œuvre le plan de formation des conseillers des plateformes	3	623-Frais de formation du personnel	55	22 500 000
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	118-Insertion et accompagnement des sortants de l'enseignement et formation technique et professionnel	Réaliser une étude sur la conception du statut des plateformes (cahier de charge et profil des conseillers, statut juridique des plateformes et le plan de formation des conseillers)	3	622-Prestation de services	55	30 000 000
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	118-Insertion et accompagnement des sortants de l'enseignement et formation technique et professionnel	Renforcer les capacités des établissements publics du MET/FP sur les thématiques genres pour influencer la proportion des filles inscrites dans les filières industrielles	3	623-Frais de formation du personnel	55	44 411 606

11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	118-Insertion et accompagnement des sortants de l'enseignement et formation technique et professionnel	Traitement et salaire du personnel du programme 118	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	571 076 246
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	118-Insertion et accompagnement des sortants de l'enseignement et formation technique et professionnel	vulgariser le manuel de procédure du fonds d'insertion et de stage des professionnels	3	611-Frais de transport et de mission	55	10 000 000
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	119-Pilotage et administration de l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)	Suivre la mise en œuvre des activités en régions	3	611-Frais de transport et de mission	55	34 593 675
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	119-Pilotage et administration de l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)	Appui à la mise en œuvre du FCSE	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	5 356 228
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	119-Pilotage et administration de l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)	Appuyer le recensement scolaire 2022	3	622-Prestation de services	55	20 600 865
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	119-Pilotage et administration de l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)	Assurer les traitements et salaire des agents du programme	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	1 370 582 990
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	119-Pilotage et administration de l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)	Collecter des données pour l'élaboration des annuaires régionaux	3	611-Frais de transport et de mission	55	42 129 656
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	119-Pilotage et administration de l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)	Equiper les inspections et les DREPT en matériel informatiques et bureautiques	5	242-Matériel informatique de bureau	55	43 480 000

11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	119-Pilotage et administration de l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)	Equiper le Lycée technologique de Diffa	5	244-Matériel et outillages techniques	22	1 433 600 000
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	119-Pilotage et administration de l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)	Former les chefs d'établissement dans la gestion des centres et l'appui à l'élaboration du projet d'établissement	3	623-Frais de formation du personnel	55	28 736 132
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	119-Pilotage et administration de l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)	Mise en œuvre du PRODEC (Fonds IDA)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	43	6 507 896 450
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	119-Pilotage et administration de l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)	Mission conjointe d'appui et de supervision de l'exécution des activités du METFP en régions (DEP, DRFM,DMP et IGS)	3	611-Frais de transport et de mission	55	23 000 000
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	119-Pilotage et administration de l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)	Réaliser une étude de faisabilité pour la création de l'Ecole nationale spécialisée des enseignements professionnels et techniques	3	622-Prestation de services	55	15 000 000
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	119-Pilotage et administration de l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)	Réaliser une étude pour revoir l'architecture globale des dispositifs de formation (y compris les centres multi-sectoriels), les passerelles entre dispositifs, les finalités l'offre de formation en lien avec le marché de l'emploi et les programmes	3	622-Prestation de services	55	58 000 000
11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	119-Pilotage et administration de l'enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)	Renforcer des compétences des cadres intervenant dans la chaîne d'exécutions des activités du MET/FP	3	623-Frais de formation du personnel	55	25 000 000
Total 11-MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						28 891 961 520

12-MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION	120-Renforcement de l'action diplomatique	Gestion salariale	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	972 993 714
12-MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION	121-Protection des intérêts, assistance, défense, protection des nigériens de l'Extérieur	Gestion salariale	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	1 354 023 419
12-MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION	123-Pilotage et administration des politiques extérieures	Gestion salariale	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	6 363 303 055
Total 12-MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION						18 606 741 934
13-MINISTERE DU PLAN	125-Planification et programmation du développement	Traitement salaire du Programme 2	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	322 262 051
13-MINISTERE DU PLAN	125-Planification et programmation du développement	Accélération de la transformation en vue du développement durable	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	13 000 000 000
13-MINISTERE DU PLAN	125-Planification et programmation du développement	Amélioration de la gestion du secteur extractif	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	42	3 197 805 000
13-MINISTERE DU PLAN	125-Planification et programmation du développement	Amélioration de la gestion du secteur extractif (don)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	43	2 131 870 000
13-MINISTERE DU PLAN	125-Planification et programmation du développement	Amélioration de la qualité et l'utilisation du système des données	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	3 680 205 432
13-MINISTERE DU PLAN	125-Planification et programmation du développement	Amélioration des conditions cadre institutionnelles de la petite irrigation	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	43	4 154 394 115
13-MINISTERE DU PLAN	125-Planification et programmation du développement	Appui à l'amélioration de la compétitivité de l'économie et à l'amélioration de l'environnement des affaires	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	43	2 565 000 000
13-MINISTERE DU PLAN	125-Planification et programmation du développement	Les capacités d'accompagnement du Ministère du Plan pour la mise en œuvre du PDES 2017-2021 au niveau sectoriel sont améliorées	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	500 000 000

13-MINISTERE DU PLAN	125-Planification et programmation du développement	Programme d'appui à la décentralisation et à la bonne gouvernance (PADBG)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	1 311 910 000
13-MINISTERE DU PLAN	125-Planification et programmation du développement	Projet d'appui conseil en matière de politique migratoire (APM)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	500 000 000
13-MINISTERE DU PLAN	125-Planification et programmation du développement	Promotion de l'emploi et insertion professionnelle (ProEmploi)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	3 561 846 500
13-MINISTERE DU PLAN	125-Planification et programmation du développement	Santé sexuelle et reproductive	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	43	7 600 000 000
13-MINISTERE DU PLAN	126-Gestion macroéconomique	Traitements et salaires du programme 4	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	103 779 305
13-MINISTERE DU PLAN	127-Pilotage et administration de la planification du développement	Traitements et salaires du programme 1	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	120 165 511
Total 13-MINISTERE DU PLAN						47 832 356 421
15-MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	129-Défense de l'intégrité du territoire	Soutien de l'homme	2	660-Charges de personnel	11	38 435 266 266
15-MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	130-Protection des institutions, des personnes et des biens	Besoins financiers	2	660-Charges de personnel	11	22 935 867 854
Total 15-MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE						151 244 306 746
16-CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL	816-Dotation-Conseil économique, social et culturel	Dotation-conseil économique, social et culturel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	867 857 914
Total 16-CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL						1 437 554 714
17-MINISTERE DE LA JUSTICE	131-Pilotage et administration du secteur de la Justice	Gestion salariale (14)	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	370 000 000
17-MINISTERE DE LA JUSTICE	132-Promotion de l'accès à la justice	Gestion du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	6 256 024 803
17-MINISTERE DE LA JUSTICE	133-Humanisation du milieu carcéral	Gestion du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	688 693 000
17-MINISTERE DE LA JUSTICE	134-Promotion et protection des droits humains	Formation sur les droits de l'homme	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	84 352 654
Total 17-MINISTERE DE LA JUSTICE						19 249 117 990

18-CABINET DU MEDiateur DE LA REPUBLIQUE	818-Dotation-Cabinet du Médiateur de la République	Prévenir et gérer les conflits	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	174 277 220
Total 18-CABINET DU MEDiateur DE LA REPUBLIQUE						359 342 421
20-COUR DE CASSATION	820-Dotation-Cour de cassation	Depenses du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	142 486 818
Total 20-COUR DE CASSATION						454 758 678
21-CONSEIL D'ETAT	821-Dotation-Conseil d'Etat	Assurer la prise en charge des dépenses du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	63 600 497
Total 21-CONSEIL D'ETAT						324 519 044
22-COUR DES COMPTES	822-Dotation-Cour des comptes	Prise en charge de la masse salariale de la Cour des Comptes	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	305 423 995
Total 22-COUR DES COMPTES						873 697 609
23-MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	138-Développement des prestations de service des médias	Amélioration des conditions de travail du personnel affecté au programme	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	176 402 102
23-MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	139-Amélioration des conditions de participation des acteurs aux actions de développement	Amélioration des conditions de travail du personnel affecté au programme	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	187 039 169
23-MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	140-Pilotage et administration de la politique de communication	Amélioration des conditions de travail des agents du ministère	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	330 760 068
23-MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	176-Promotion des institutions démocratiques, fortes, crédibles et durables	Dépense de salaire	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	26 470 767
Total 23-MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS						4 141 337 671

24-SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT	824-Dotation-Secrétariat général du Gouvernement	Prise en charge de la gestion du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	285 241 389
Total 24-SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT						608 930 586
25-MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	141-Pilotage et administration des politiques de sécurité intérieure et de l'administration du territoire	Assurer les traitements et salaires du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	325 735 118
25-MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	141-Pilotage et administration des politiques de sécurité intérieure et de l'administration du territoire	Préparation, le développement de la mise en œuvre des éléments juridique et institutionnel	5	211-Frais de recherche et de développement	22	2 500 000 000
25-MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	141-Pilotage et administration des politiques de sécurité intérieure et de l'administration du territoire	Préparation, le développement de la mise en œuvre des éléments juridique et institutionnel	5	211-Frais de recherche et de développement	33	2 500 000 000
25-MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	142-Amélioration de la gestion des affaires intérieures	traitements et salaires	2	665-Traitements et salaires en nature au personnel	11	347 987 476
25-MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	143-Amélioration de l'offre de sécurité publique	Assurer les traitements et salaires du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	43 750 346 465
25-MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	144-Amélioration de la gestion des entités déconcentrées et décentralisées	Elaboration du DAO et signature de contrat	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	33	1 428 000 000
25-MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	144-Amélioration de la gestion des entités déconcentrées et décentralisées	Traitement et salaires	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	1 465 028 685
Total 25-MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION						114 263 597 889
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Acquérir le matériel informatique au profit des EFAC	5	233-Bâtiments administratifs à usage technique	55	8 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Acquérir le matériel informatique au profit des EFAC	5	242-Matériel informatique de bureau	55	10 000 000

27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Appuyer l'organisation des journées "porte ouverte" dans les EFAC des 8 régions	3	617-Frais de relations publiques	55	9 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Construire des murs de clôture des EFAC	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	58 228 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Construire et équiper des salles atelier à Agadez et Téra	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	46 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Construire et équiper trois (3) salles atelier pour l'INAC (report 2021)	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	36 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Construire et équiper un atelier à Doutchi	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	3 500 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Construire et équiper 4 blocs de latrines	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	23 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Construire une salle atelier à Maradi (report 2021)	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	11 500 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Elaborer les curricula et les fiches de progression de l'INAC	3	623-Frais de formation du personnel	55	10 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Elaborer, valider et éditer 2 manuels scolaires	3	623-Frais de formation du personnel	55	20 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Equiper l'INAC (report 2021)	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	55	56 571 599

27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Organiser le Festival artistique des EFAC	3	617-Frais de relations publiques	55	11 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Récompenser le mérite des élèves et des enseignants	3	609-Autres achats de biens	55	5 178 710
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	145-Promotion de la culture	Renforcer les capacités des encadreurs, enseignants et directeurs des EFAC	3	623-Frais de formation du personnel	55	15 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	146-Amélioration de la compétitivité du tourisme et l'artisanat	Subventionner les services rattachés	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	71 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	148-Pilotage et administration de la politique de la culture, du tourisme et de l'artisanat	Acquérir de la matière d'œuvre pour les EFAC	3	601-Matières, matériel et fournitures	55	35 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	148-Pilotage et administration de la politique de la culture, du tourisme et de l'artisanat	Acquérir des fournitures scolaires	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	21 180 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	148-Pilotage et administration de la politique de la culture, du tourisme et de l'artisanat	Appuyer le fonctionnement du ministère	3	609-Autres achats de biens	55	4 500 425
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	148-Pilotage et administration de la politique de la culture, du tourisme et de l'artisanat	Doter les EFAC de manuels et fournitures scolaires (report 2021)	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	38 825 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	148-Pilotage et administration de la politique de la culture, du tourisme et de l'artisanat	Elaborer un plan de masse de l'INAC	3	623-Frais de formation du personnel	55	10 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	148-Pilotage et administration de la politique de la culture, du tourisme et de l'artisanat	Former les cadres de la DEP, DRFM et DS à l'outil BOOST	3	623-Frais de formation du personnel	55	3 250 000

27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	148-Pilotage et administration de la politique de la culture, du tourisme et de l'artisanat	Organiser deux (2) missions de suivi pédagogique et des infrastructures des EFAC	3	611-Frais de transport et de mission	55	9 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	148-Pilotage et administration de la politique de la culture, du tourisme et de l'artisanat	Organiser deux missions conjointes de suivi-évaluation des activités régionales	3	611-Frais de transport et de mission	55	9 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	148-Pilotage et administration de la politique de la culture, du tourisme et de l'artisanat	Organiser une mission d'inventaire des acquisitions du FCSE	3	611-Frais de transport et de mission	55	3 000 000
27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	148-Pilotage et administration de la politique de la culture, du tourisme et de l'artisanat	Payer le salaire des agents	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	726 599 535
Total 27-MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT						3 533 464 929
39-MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES	155-Pilotage et administration de la politique industrielle et de l'entrepreneuriat des jeunes	Prise en charge du personnel du programme pilotage	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	57 534 068
39-MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES	156 -Promotion Industrielle	Assurer la gestion des ressources humaines du programme	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	90 516 134
Total 39-MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES						1 561 120 462
40-MINISTERE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE	158-Promotion de l'emploi	Appui Institutionnel	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	43	4 107 282 000
40-MINISTERE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE	158-Promotion de l'emploi	assurer le paiement des salaires au niveau central de la promotion de l'emploi	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	47 304 400
40-MINISTERE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE	159-Promotion de l'application des normes du travail	Assurer les salaires et traitements du personnel de domaine du travail au niveau central et régional	2	663-Primes et indemnités	11	204 834 131
40-MINISTERE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE	160-Protection sociale de la population	Assurer les salaires et traitements du personnel du niveau central de la protection social	2	663-Primes et indemnités	11	47 628 774

40-MINISTERE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE	161-Pilotage et administration des politiques d'emploi, de travail et de protection sociale	Assurer les dépenses de personnel (autres que besoins de nouveaux recrutements)	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	139 913 859
Total 40-MINISTERE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE						5 253 550 161
41-MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	162-Pilotage et administration de la fonction publique et de la réforme administrative	Dépenses du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	481 894 067
41-MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	162-Pilotage et administration de la fonction publique et de la réforme administrative	Dépenses du personnel	2	669-Autres dépenses de personnel	11	28 412 248
41-MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	162-Pilotage et administration de la fonction publique et de la réforme administrative	Mesures nouvelles	2	665-Traitements et salaires en nature au personnel	11	46 752 271
41-MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	163-Développement des capacités de gestion des ressources humaines de l'Etat	Assurer les dépenses du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	406 708 315
41-MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	163-Développement des capacités de gestion des ressources humaines de l'Etat	Mesures nouvelles en dépenses de personnels	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	84 438 315
41-MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	164-Développement du système d'information de la gestion des ressources humaines de l'Etat	Assurer les dépenses du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	150 000 000
41-MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	164-Développement du système d'information de la gestion des ressources humaines de l'Etat	Assurer les dépenses du personnel	2	665-Traitements et salaires en nature au personnel	11	41 832 614
Total 41-MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE						2 196 477 061
47-MINISTERE DES FINANCES	168-Pilotage et administration de la politique de gestion des finances publiques	Assurer le fonctionnement du cabinet	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	5 982 513 723
47-MINISTERE DES FINANCES	168-Pilotage et administration de la politique de gestion des finances publiques	Renforcement des capacités des agents de la chaîne	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	43	201 143 508

47-MINISTERE DES FINANCES	169-Elaboration du budget, gestion de la dépense et comptabilité publique	Assurer la coordination des activités de préparation et d'exécution du budget	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	6 255 849 497
47-MINISTERE DES FINANCES	170-Mobilisation des ressources	Améliorer la mobilisation des recettes non fiscales	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	14 221 860 185
47-MINISTERE DES FINANCES	171-Régulation du financement de l'économie	Appuis institutionnels	5	213-Conceptions de systèmes d'organisation - Progiciels	22	402 000 000
47-MINISTERE DES FINANCES	171-Régulation du financement de l'économie	Assurer la préparation des programmes de coopération financière	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	589 127 624
47-MINISTERE DES FINANCES	171-Régulation du financement de l'économie	Etudes SNFI	5	211-Frais de recherche et de développement	22	2 050 000 000
47-MINISTERE DES FINANCES	171-Régulation du financement de l'économie	FDFI	5	214-Droits d'exploitation - Fonds de commerce	22	352 000 000
47-MINISTERE DES FINANCES	171-Régulation du financement de l'économie	L'administration fiscale communique et rend compte	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	43	874 100 000
Total 47-MINISTERE DES FINANCES						65 161 073 978
48-MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA GESTION DES CATASTROPHES	172-Coordination des interventions humanitaires et de gestion des catastrophes	Dépenses de personnel	2	665-Traitements et salaires en nature au personnel	11	60 786 499
48-MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA GESTION DES CATASTROPHES	173-Amélioration de l'efficacité du dispositif et des réponses apportées en situation d'urgences humanitaires	Dépenses de personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	83 943 260
Total 48-MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA GESTION DES CATASTROPHES						424 757 465
52-MINISTERE DU COMMERCE	184-Pilotage et administration de la politique du commerce	Prise en charge du personnel du programme pilotage	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	879 186 471
52-MINISTERE DU COMMERCE	185-Développement du commerce	Projet d'appui au développement de la filière sésame (Financement CIR)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	43	118 067 560
52-MINISTERE DU COMMERCE	185-Développement du commerce	Prise en charge du personnel du programme Développement du commerce	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	203 450 615

52-MINISTERE DU COMMERCE	185-Développement du commerce	Programme pour la compétitivité en Afrique de l'Ouest-Volet Niger pour les cuirs et peaux (Financement UE)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	655 957 000
52-MINISTERE DU COMMERCE	186-Promotion du secteur privé	Prendre en charge le personnel du programme	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	148 349 407
Total 52-MINISTERE DU COMMERCE						33 891 351 343
53-MINISTERE DES TRANSPORTS	187-Développement des services de Transport de surface	Rémunérer le personnel du Programme	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	522 150 649
53-MINISTERE DES TRANSPORTS	189-Réduction des effets néfastes de la variabilité et changement climatiques	Payer le salaire	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	34 424 808
53-MINISTERE DES TRANSPORTS	190-Pilotage et administration des politiques de transports	Rémunérer le personnel du programme	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	279 739 378
Total 53-MINISTERE DES TRANSPORTS						1 783 450 500
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Investissements pour la mise à l'échelle des pratiques d'agriculture intelligente face au climat	5	235-Infrastructures	42	6 739 937 313
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Mise en œuvre du Programme d'appui à la petite irrigation (PAPI)	5	234-Ouvrages	33	1 574 019 000
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Projet de renforcement de la résilience pour l'agriculture face au changement climatique (PRRACC)	5	234-Ouvrages	43	157 756 920
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Augmentation de la productivité et la production du riz	5	235-Infrastructures	42	3 185 297 385
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Coordination	5	210-Immobilisations incorporelles	42	259 053 572
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Mise en œuvre du Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région Diffa (PRODAF/DIFFA)	5	210-Immobilisations incorporelles	33	209 762 745
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Mise en œuvre du programme de développement de l'agriculture familiale dans la région Diffa (PRODAF/DIFFA)	5	210-Immobilisations incorporelles	42	1 013 916 000

54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Mise en œuvre du Programme du développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi Tahoua et Zinder	5	234-Ouvrages	42	1 666 093 934
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Mise en œuvre du Programme du développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi Tahoua et Zinder	5	234-Ouvrages	43	37 699 910
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Mise en œuvre du Projet d'appui à l'initiative d'irrigation au Sahel (PARIIS)	5	234-Ouvrages	42	8 199 462 500
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Mise en œuvre du Projet d'appui à l'initiative d'irrigation au Sahel (PARIIS)	5	234-Ouvrages	43	652 818 799
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Mise en œuvre du Projet d'appui aux activités rurales et financement des filières agricole dans les régions d'Agadez et Tahoua (POLES RURAUX)	5	234-Ouvrages	42	11 226 000 000
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Mise en œuvre du Projet d'appui aux activités rurales et financement des filières agricole dans les régions d'Agadez et Tahoua (POLES RURAUX)	5	234-Ouvrages	43	3 855 000 000
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	PRODAF (ANR FEM)	5	234-Ouvrages	43	137 776 720
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Programme de développement de l'agriculture familiale	5	234-Ouvrages	43	1 666 090 430

54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa	5	210-Immobilisations incorporelles	43	1 013 916 000
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Programme intégré de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire (PRECIS) BAD	5	234-Ouvrages	43	3 600 752 655
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Programme intégré de renforcement de la résilience à l'Insécurité alimentaire (PRECIS) FIDA	5	234-Ouvrages	42	2 288 612 355
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Programme intégré de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire (PRECIS) FIDA	5	234-Ouvrages	43	5 194 512 708
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Projet d'accès aux marchés et d'infrastructures rurales dans la région de Tahoua (PAMIRTA)	5	235-Infrastructures	42	7 550 000 000
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Projet d'appui au développement agricole de l'Irhazer, du Tamesna et de l'Air (PADA-ITA)	5	234-Ouvrages	43	3 054 702 792
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Projet de renforcement de la résilience pour l'agriculture face au changement climatique (PRRACC)	5	234-Ouvrages	42	4 067 000 000
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192-Développement des productions végétales	Projet petite irrigation et la sécurité alimentaire	5	234-Ouvrages	43	3 948 861 140
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	240-Pilotage et administration de la politique du ministère	Paiement des salaires	2	660-Charges de personnel	11	961 391 881
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	240-Pilotage et administration de la politique du ministère	mise en œuvre du FOPAT	5	234-Ouvrages	33	500 000 000
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	241-Promotion des chaînes de valeurs agricoles et résilience	Traitement salarial personnel programme	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	1 855 844 835
54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE	242-Maitrise de l'eau et équipements ruraux agricoles	traitement salaire personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	1 855 844 835
Total 54-MINISTERE DE L'AGRICULTURE						89 183 231 085

55-MINISTERE DE L'ELEVAGE	237-Gouvernance, pilotage et administration de la politique du ministère	Mettre en œuvre le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPSII)	5	248-Cheptel	42	2 200 000 000
55-MINISTERE DE L'ELEVAGE	237-Gouvernance, pilotage et administration de la politique du ministère	Accroissement des investissements dans la production agricole, la transformation et l'accès au marché	5	248-Cheptel	42	10 500 000 000
55-MINISTERE DE L'ELEVAGE	237-Gouvernance, pilotage et administration de la politique du ministère	Mise en œuvre du Projet d'appui au développement de l'élevage dans les régions de Dosso et Tahoua (Belgique)	5	248-Cheptel	43	2 568 292 218
55-MINISTERE DE L'ELEVAGE	237-Gouvernance, pilotage et administration de la politique du ministère	Paiement des salaires	2	660-Charges de personnel	11	319 546 063
55-MINISTERE DE L'ELEVAGE	238-Santé animale et santé publique vétérinaire	Assurer les dépenses du personnel	2	660-Charges de personnel	11	970 512 613
55-MINISTERE DE L'ELEVAGE	239-Développement et promotion des productions animales	Assurer les dépenses du personnel	2	660-Charges de personnel	11	901 576 530
Total 55-MINISTERE DE L'ELEVAGE						21 209 831 721
56-MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	194-Pilotage et administration des politiques de développement communautaire et aménagement du territoire	Assurer le traitement et salaires du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	968 554 711
56-MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	194-Pilotage et administration des politiques de développement communautaire et aménagement du territoire	Mise en œuvre du programme UNICEF	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	34 985 452 940
56-MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	195-Aménagement du territoire	Assurer le traitement et salaires du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	93 012 425

56-MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	196-Développement régional, local et communautaire	Subvention	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	210 244 268
56-MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	196-Développement régional, local et communautaire	Traitement et salaires	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	160 687 736
Total 56-MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE						37 404 340 490
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUEVABLES	234-Administration et pilotage du secteur	Dépense du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	331 450 707
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUEVABLES	235-Développement de la chaîne du secteur pétrolier	gestion de la masse salariale	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	253 005 712
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUEVABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Mise en œuvre du Projet d'interconnexion électrique Dorsale Nord 330KV	5	234-Ouvrages	43	16 500 000 000
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUEVABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Construction Centrale solaire PV	5	235-Infrastructures	22	3 185 490 300
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUEVABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Electrification de 40 villages par kits solaires photovoltaïques	5	235-Infrastructures	42	2 472 857 000
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUEVABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Extension, renforcement et réhabilitation réseaux (crédit IDA)	5	235-Infrastructures	42	15 591 312 300
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUEVABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Extension, renforcement et réhabilitation réseaux (ANR IDA)	5	235-Infrastructures	43	8 345 498 000

57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Installations de la production solaire	5	235-Infrastructures	42	12 991 570 356
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Construction centrale solaire PV	5	235-Infrastructures	22	6 208 016 405
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Extension, renforcement et réhabilitation réseaux (ANR UE/FED)	5	235-Infrastructures	43	1 500 000 000
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Extension, renforcement et réhabilitation réseaux (Crédit BEI/FED)	5	235-Infrastructures	42	3 500 000 000
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Mise en œuvre du Projet de construction à Agadez d'une centrale électrique hybride (Solaire et thermique) d'une puissance de 19MW	5	235-Infrastructures	43	3 000 000 000
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Mise en œuvre du Projet d'électrification en milieu rural, périurbain et urbain	5	235-Infrastructures	42	2 030 000 000
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Mise en œuvre du Projet d'électrification en milieu rural, périurbain et urbain	5	235-Infrastructures	43	4 647 000 000
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Mise en œuvre du Projet d'électrification rurale par micro centrales hybrides au Niger (BOAD)	5	235-Infrastructures	42	3 500 000 000
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Mise en œuvre du Projet d'accès aux services électriques solaires au Niger	5	234-Ouvrages	43	1 332 671 737

57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Mise en œuvre du Projet de construction à Agadez d'une centrale électrique hybride (Solaire et thermique) d'une puissance de 19MW	5	235-Infrastructures	42	5 000 000 000
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Mise en œuvre du Projet d'électrification Solaire en Milieu Rural	5	235-Infrastructures	42	1 500 000 000
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Mise en œuvre du Projet d'interconnexion électrique Dorsale Nord 330KV	5	234-Ouvrages	42	16 850 000 000
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Mise en œuvre du Projet multinational d'interconnexion électrique	5	235-Infrastructures	42	3 000 000 000
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Mise en œuvre du Projet multinational d'interconnexion électrique	5	235-Infrastructures	42	4 000 000 000
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Mise en œuvre du Projet multinational d'interconnexion électrique	5	235-Infrastructures	43	5 000 000 000
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	Mise en œuvre du Projet d'accès aux services électriques solaires au Niger	5	234-Ouvrages	42	14 997 950 943
57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	236-Amélioration de l'offre et l'accès aux services énergétiques	salaires	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	377 777 635
Total 57-MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES						137 272 897 748
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	200-Pilotage et administration de la politique de l'équipement	Gestion des ressources humaines	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	458 339 286
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Contrôle et surveillance des travaux de construction des infrastructures sociales	5	235-Infrastructures	33	504 000 000

58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Projet d'aménagement et de bitumage des routes Tamaské et Tamaské Mararraba -ANR BAD	5	234-Ouvrages	43	411 449 240
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Projet d'aménagement et de Bitumage des voies structurantes dans la ville de Maradi (Maradi Kolliya) BOAD	5	234-Ouvrages	42	3 931 000 000
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Travaux	5	235-Infrastructures	22	6 599 615 113
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Travaux	5	235-Infrastructures	33	13 600 999 720
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Travaux	5	235-Infrastructures	42	11 244 773 646
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Travaux	5	235-Infrastructures	42	2 867 929 264
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Travaux BID	5	234-Ouvrages	42	13 750 000 000
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Travaux de construction des infrastructures sociales	5	235-Infrastructures	33	2 387 000 000
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Travaux de Génie civil Part OFID	5	235-Infrastructures	42	1 309 236 466
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Travaux de Génie civil part BAD	5	235-Infrastructures	42	6 010 958 438
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Travaux de Génie civil part BADEA	5	235-Infrastructures	42	1 525 627 164
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Travaux de Génie civil part BID	5	235-Infrastructures	42	1 883 453 645
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Travaux de Génie civil Part FKDEA	5	235-Infrastructures	42	2 183 202 234

58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Travaux part BADEA	5	234-Ouvrages	42	4 566 897 500
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	travaux part FKDEA	5	234-Ouvrages	42	3 280 447 500
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	Travaux part FSD	5	233-Bâtiments administratifs à usage technique	42	5 007 156 000
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	201-Développement des infrastructures routières et ferroviaires	travaux	5	235-Infrastructures	42	16 973 306 956
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	202-Désenclavement des zones rurales	personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	178 243 055
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	202-Désenclavement des zones rurales	travaux	5	234-Ouvrages	33	3 968 125 861
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	202-Désenclavement des zones rurales	travaux	5	235-Infrastructures	42	2 408 726 336
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	203-Préservation et entretien des infrastructures de transport	Audit	5	235-Infrastructures	42	50 000 000
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	203-Préservation et entretien des infrastructures de transport	sensibilisation sécurité routières, protection de l'environnement, maladies hydriques VIH SIDA et sexuellement transmissibles	5	235-Infrastructures	42	100 000 000
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	203-Préservation et entretien des infrastructures de transport	surveillance et contrôle	5	235-Infrastructures	33	300 000 000
58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	203-Préservation et entretien des infrastructures de transport	travaux	5	235-Infrastructures	33	33 451 000 000
Total 58-MINISTERE DE L'EQUIPEMENT						226 964 575 005
59-MINISTERE DES MINES	204-Pilotage et gestion de la politique minière	Prendre en charge le personnel du programme 204	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	225 004 546
59-MINISTERE DES MINES	205-Développement de l'infrastructure géologique et promotion minière	Prendre en charge le personnel du programme 205	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	196 526 537

59-MINISTERE DES MINES	206-Diversification, intégration et gestion durable de l'environnement	Prendre en charge le personnel du programme 206	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	207 219 658
Total 59-MINISTERE DES MINES						2 374 791 155
60-MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	207-Pilotage et administration de la politique de l'environnement	traitements et salaires	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	1 323 894 162
60-MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	208-Gestion durable des terres et des eaux	Gestion de la diversité biologique et des aires protégées	5	223-Plantations et forêts	33	302 000 000
60-MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	208-Gestion durable des terres et des eaux	Gestion durable des terres	5	223-Plantations et forêts	33	450 000 000
60-MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	208-Gestion durable des terres et des eaux	Gestions des ressources humaines	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	2 976 629 618
60-MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	208-Gestion durable des terres et des eaux	Initiative LoCAL Niger	5	223-Plantations et forêts	43	260 000 000
60-MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	208-Gestion durable des terres et des eaux	Projet ADAPT-WAP	5	223-Plantations et forêts	33	449 223 385
60-MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	208-Gestion durable des terres et des eaux	Projet de gestion intégré des écosystème oasiens Nord Niger	5	223-Plantations et forêts	33	843 942 000

60-MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	208-Gestion durable des terres et des eaux	Restauration des forêts et des paysages et gestion durable des terres au Sahel	5	223-Plantations et forêts	33	171 598 200
60-MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION	209-Environnement et amélioration du cadre de vie	Gestion des ressources humaines	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	179 824 170
Total 60-MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION						8 427 961 828
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	210-Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation	- Projet de construction et d'Equipement d'Ecoles Primaires	5	235-Infrastructures	22	2 500 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	210-Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation	Projet de Soutien à l'Enseignement Franco -Arabe au Niger (emprunt)	5	231-Bâtiments administratifs à usage de bureau	42	11 815 145 780
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	210-Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation	Acquérir des tables bancs	5	241-Mobilier et matériel de logement et de bureau	55	594 397 430
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	210-Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation	Acquérir du matériel pour l'organisation de la journée de l'excellence et du mérite	5	242-Matériel informatique de bureau	55	30 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	210-Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation	Assurer le suivi des activités des CGDES/COGES	3	611-Frais de transport et de mission	55	7 500 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	210-Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation	Construire et équiper des salles de classe (report de 2021)	5	233-Bâtiments administratifs à usage technique	55	1 187 211 890
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	210-Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation	Construire et équiper des salles de classes	4	642-Transferts aux collectivités locales	55	3 192 031 971
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	210-Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation	Construire et équiper des salles de classes	5	233-Bâtiments administratifs à usage technique	55	828 808 302
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	210-Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation	Organiser une étude pour identifier les causes profondes de la faible scolarisation des filles dans les 145 communes ciblées	3	622-Prestation de services	55	20 100 000

61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	210-Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation	Organiser un atelier de partage de la SNAEFFF avec les directions centrales du MEN	3	623-Frais de formation du personnel	55	4 557 240
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	210-Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation	Organiser une mission de vulgarisation des textes de l'orientation révisés (du nouveau mécanisme d'orientation)	3	611-Frais de transport et de mission	55	9 500 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	210-Développement de l'accès et de l'équité de l'éducation	Réviser la programmation pluriannuelle des constructions	3	623-Frais de formation du personnel	55	15 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation] Programme d'appui a la qualité de l'Education phase 3	5	211-Frais de recherche et de développement	33	1 262 100 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Acquérir des manuels d'anglais pour les 6e	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	150 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Acquérir des manuels d'anglais pour les 6ème (report de 2021)	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	343 118 307
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Acquérir et transporter des supports pédagogiques pour le primaire (report de 2021)	3	606-Matériel et fournitures spécifiques	55	885 442 200
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Activités des services techniques déconcentrées (volet primaire)	4	643-Transferts aux autres administrations publiques	55	1 499 866 096
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Activités des services techniques déconcentrées (volet secondaire)	4	643-Transferts aux autres administrations publiques	55	1 239 910 731
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Appuyer les ENI	4	643-Transferts aux autres administrations publiques	55	330 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Appuyer l'IFAENF	4	649-Autres transferts	55	30 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Assurer le suivi de la mise en œuvre des contrats de performance (report de 2021)	3	611-Frais de transport et de mission	55	8 704 859
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Elaborer et imprimer un manuel de gestion des examens (report de 2021)	3	622-Prestation de services	55	44 000 000

61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Organiser des dialogues de gestion avec le niveau déconcentré sur le suivi de la mise en œuvre de contrats d'objectifs et de moyens	3	611-Frais de transport et de mission	55	16 673 083
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Organiser un atelier de partage et de validation du rapport de l'évaluation de la réforme curriculaire	3	623-Frais de formation du personnel	55	55 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Organiser un atelier pour accompagner la mise en place des contrats d'objectifs et de moyens	3	623-Frais de formation du personnel	55	28 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Payer les salaires	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	74 831 473 690
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Pilotage de la formation intensive des enseignants suite à l'évaluation	3	623-Frais de formation du personnel	55	20 871 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Poursuivre l'exécution du contrat avec le PASEC	3	623-Frais de formation du personnel	55	219 697 332
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Projet Learning improvement for results in education (Amélioration de l'apprentissage pour des résultats dans l'éducation LIRE)	5	211-Frais de recherche et de développement	33	15 138 698 786
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	Transporter les manuels de 6è (report de 2021)	3	611-Frais de transport et de mission	55	77 852 825
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	211-Amélioration de la qualité de l'éducation	valider le dispositif du monitoring du temps scolaire au cycle primaire	3	623-Frais de formation du personnel	55	15 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	212-Développement de l'alphabétisation et l'éducation non formelle	Payer les salaires	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	5 964 990 420
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	212-Développement de l'alphabétisation et l'éducation non formelle	Programme alternative d'éducation des jeunes Phase 2	5	235-Infrastructures	33	967 362 388

61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	Acquérir du matériel pour l'archivage électronique des pièces justificatives et autres documents importants	5	242-Matériel informatique de bureau	55	18 788 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	acquérir du mobilier de bureau pour la portion centrale	5	241-Mobilier et matériel de logement et de bureau	55	30 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	Assurer le suivi et le dialogue avec les collectivités territoriales sur la gestion	3	611-Frais de transport et de mission	55	11 073 486
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	Elaborer les documents programmatiques (DPPD, RAP, PAP et bilan annuel des activités du MEN)	3	623-Frais de formation du personnel	55	15 250 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	Former deux cadres de la DEP sur l'élaboration des rapports des performances axés sur les résultats	3	623-Frais de formation du personnel	55	12 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	Former les acteurs régionaux sur les procédures nationales de passation de marchés	3	623-Frais de formation du personnel	55	11 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	Organiser des échanges sur les orientations programmatiques avec les régions (services déconcentrés et CT)	3	623-Frais de formation du personnel	55	9 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	Organiser des missions conjointes DEP,DMP,DRFM de suivi des activités et de contrôle des dossiers de passation des marchés publics en régions	3	611-Frais de transport et de mission	55	30 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	Organiser des missions de supervision des réalisation FCSE	3	611-Frais de transport et de mission	55	10 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	organiser des séminaires d'information et d'arbitrage du processus de préparation de la carte scolaire	3	623-Frais de formation du personnel	55	67 712 659

61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	Payer les salaires	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	25 987 688 195
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	Réaliser l'interconnexion réseau régional et réseau central (intranet phase pilote)	3	614-Entretien et maintenance	55	5 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	Réaliser l'interconnexion réseau régional et réseau central (intranet phase pilote)	4	644-Transferts aux institutions à but non lucratif	55	700 269 183
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	subventionner les CGDES et mise en œuvre des projets d'établissement volet primaire	4	644-Transferts aux institutions à but non lucratif	55	1 081 390 313
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la gestion et du pilotage de la politique de l'éducation nationale	(vide)	3	623-Frais de formation du personnel	55	24 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la qualité de l'éducation	Mettre à jour la comptabilité matière et création d'une base des données éducatives du patrimoine du MEN (report de 2021)	3	611-Frais de transport et de mission	55	14 000 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la qualité de l'éducation	Missions d'appui-conseils et de contrôle des activités de passation des marchés sur le Fonds commun et des services déconcentrés du MEN et des Collectivités territoriales (report de 2021)	3	611-Frais de transport et de mission	55	7 631 000
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la qualité de l'éducation	Organiser une visite de partage d'expérience sur la carte scolaire au Maroc en compagnie de l'expert en carte scolaire	3	611-Frais de transport et de mission	55	24 228 624
61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la qualité de l'éducation	Produire l'annuaire statistique du MEN (report 2021)	3	623-Frais de formation du personnel	55	100 000 000

61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	213-Amélioration de la qualité de l'éducation	Renforcer les capacités d'un cadre du secrétariat général en techniques et gestion d'archivage des documents (Report de 2021)	3	623-Frais de formation du personnel	55	5 500 000
Total 61-MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE						265 461 375 916
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	1 Réalisation des ouvrages hydrauliques et antiérosifs	5	234-Ouvrages	43	1 201 304 000
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	Dépenses du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	479 795 848
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	Mise en œuvre de l'appui au financement du PROSEHA (MCF)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	55	15 599 167 815
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	Programme d'appui à l'hydraulique rurale/Eau et assainissement	5	234-Ouvrages	33	924 338 000
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	Programme d'appui aux secteurs de l'eau et l'assainissement	5	234-Ouvrages	33	7 127 655 655
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques du bassin du lac-Tchad (PRESIBALT)	5	234-Ouvrages	43	2 360 000 000
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	programme hydraulique rurale et d'assainissement	5	234-Ouvrages	33	14 000 000
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	Programme intégré de développement d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (PIDACC)	5	234-Ouvrages	33	485 000 000

62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	Programme intégré de développement d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (PIDACC)	5	234-Ouvrages	42	65 000 000
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	Programme intégré de développement d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (PIDACC)	5	234-Ouvrages	43	3 438 000 000
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	Projet d'alimentation en eau potable des centres semi-urbains	5	234-Ouvrages	22	3 642 020 283
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	Projet de réalisation des infrastructures d'alimentation en eau potable et des ouvrages d'assainissement liquide dans la région de Tillabéri	5	234-Ouvrages	22	7 437 320 164
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	réalisation des travaux de renforcement du système d'AEP de la ville de Niamey	5	234-Ouvrages	22	6 000 000 000
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	réalisation des travaux de renforcement du système d'AEP de la ville de Niamey	5	235-Infrastructures	22	7 364 000 000
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	214-Accès à l'eau potable	réalisation des travaux de la 3 ^{ème} usine	5	235-Infrastructures	22	22 250 000 000
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	215-Hygiène et assainissement	Dépenses de personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	139 475 537
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	215-Hygiène et assainissement	Fonctionnement du projet	5	241-Mobilier et matériel de logement et de bureau	22	23 070 000
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	215-Hygiène et assainissement	fourniture et installation d'un incinérateur de traitement des déchets liés aux activités de soins à risque infectieux (DASRI)	5	235-Infrastructures	22	518 377 923

62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	215-Hygiène et assainissement	Mise en œuvre de l'appui au financement du PROSEHA (MCF)	3	622-Prestation de services	55	514 650 000
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	215-Hygiène et assainissement	Mise en œuvre de l'appui au financement du PROSEHA (MCF/PROSEHA)	5	224-Plans d'eau	55	359 071 259
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	215-Hygiène et assainissement	réalisation de l'audit 2021 et 2022 du projet	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	22	7 984 000
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	215-Hygiène et assainissement	Réhabilitation de deux réseaux d'alimentation en eau potable de 2 hôpitaux	5	234-Ouvrages	22	195 869 000
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	215-Hygiène et assainissement	Suivi contrôle des fournitures travaux (maitrise d'œuvre)	5	211-Frais de recherche et de développement	22	121 239 553
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	216-Pilotage et administration des politiques de l'hydraulique et de l'assainissement	Dépenses administratives et salaires	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	651 955 525
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	216-Pilotage et administration des politiques de l'hydraulique et de l'assainissement	Dépenses du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	1 289 543 955
62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT	216-Pilotage et administration des politiques de l'hydraulique et de l'assainissement	Mise en œuvre de l'appui au financement du PROSEHA (MCF)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	55	488 336 714
Total 62-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT						94 790 837 650
64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	217-Pilotage et administration de la politique de santé	Accroître l'effectif du personnel de santé (salaire)	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	7 557 545 786
64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	217-Pilotage et administration de la politique de santé	Appui à la Mise en œuvre du Plan de Développement Sanitaire PDS	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	2 623 828 000

64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	217-Pilotage et administration de la politique de santé	Mise en œuvre du Programme de santé de la reproduction au Niger	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	2 400 000 000
64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	217-Pilotage et administration de la politique de santé	Mise en œuvre du Projet COVID	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	43	8 360 000 000
64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	217-Pilotage et administration de la politique de santé	Mise en œuvre du Projet genre, population et développement au Niger (GPDN)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	1 311 914 000
64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	217-Pilotage et administration de la politique de santé	Mise en œuvre du Projet régional d'amélioration des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE III)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	1 660 500 000
64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	217-Pilotage et administration de la politique de santé	Mise en œuvre du Projet régional d'amélioration des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE III)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	22	1 660 500 000
64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	217-Pilotage et administration de la politique de santé	PRIAS - Programme de renforcement institutionnel et d'appui secteur santé(Espagne)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	655 957 000
64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	217-Pilotage et administration de la politique de santé	PRIAS - Programme de renforcement institutionnel et d'appui secteur santé (Fonds GAVI)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	4 677 951 450
64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	217-Pilotage et administration de la politique de santé	Programme santé de la reproduction PSR/KFW/Ta Phase III N°2017 69 041	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	2 500 000 000
64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	217-Pilotage et administration de la politique de santé	Projet d'appui à la mise en œuvre du plan de riposte d'urgence au COVID-19 au Niger	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	1 967 871 000
64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	217-Pilotage et administration de la politique de santé	Projet d'appui à la population et à la santé	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	7 700 000 000

64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	218-Amélioration de l'état de santé de la population	Payer le salaire des agents du MSP	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	10 341 327 283
64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	219-Amélioration de la qualité des prestations de soins et services de santé	Payer le salaire des agents du MSP	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	13 519 661 680
64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	243-Démographie et autonomisation des groupes vulnérables	Assurer le paiement des salaires des agents	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	1 361 497 372
Total 64-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES						127 870 350 313
65-MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT	220-Promotion de la femme et du genre	Mise en œuvre du Projet Autonomisation des femmes et développement local (AFDL)	5	219-Autres droits et valeurs incorporels	33	588 393 429
65-MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT	220-Promotion de la femme et du genre	Payer le salaire du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	180 000 000
65-MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT	221-Protection et promotion des droits de l'enfant	prendre en charge le salaire du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	120 000 000
65-MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT	222-Pilotage et administration des politiques de promotion de la femme et de la protection de l'enfant	prendre en charge le salaire du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	107 094 620
65-MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT	222-Pilotage et administration des politiques de promotion de la femme et de la protection de l'enfant	Prendre en charge les huissiers	2	663-Primes et indemnités	11	600 000
Total 65-MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT						1 480 308 967

68-MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT	223-Pilotage et administration de la politique des domaines et de l'habitat	Gestion des ressources humaines	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	57 317 106
68-MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT	224-Habitat et construction	Gestion du personnel	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	140 052 144
68-MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT	225-Modernisation du cadastre	rémunération	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	26 404 895
68-MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT	229-Couvertures cartographiques du territoire	charges salariales	2	661-Traitements et salaires en espèces	11	48 275 447
Total 68-MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT						28 826 602 134
99-CHARGES COMMUNES	233-Dette publique de l'Etat	Amortissement dette extérieure	1	679-Autres intérêts et frais bancaires	11	127 403 979 084
99-CHARGES COMMUNES	233-Dette publique de l'Etat	Amortissement dette intérieure	1	671-Intérêts et frais financiers sur la dette	11	297 051 915 885
Total 99 - CHARGES COMMUNES						915 421 147 433
TOTAL GENERAL						2 273 771 630 554

ANNEXE III PLFI 2022 : DETAIL DE LA DETTE PUBLIQUE

Service prévisionnel 2022 par créancier (en unité de FCFA)

CREANCIER	2022		
	Principal	Intérêt	Total
Banque commerciale	5 903 613 000	7 094 169 700	12 997 782 700
DBAG	5 903 613 000	7 094 169 700	12 997 782 700
Bilatéral	27 291 791 800	6 221 648 900	33 513 440 700
AFD	5 032 960 200	2 972 722 400	8 005 682 600
INDE	3 818 812 900	811 465 700	4 630 278 600
TAIWAN	420 197 300	89 804 200	510 001 500
FADDEA	604 391 600	146 139 500	750 531 100
FKDEA	3 136 401 700	247 804 100	3 384 205 800
FSD	2 231 719 700	564 915 700	2 796 635 400
Belgique	298 067 300	-	298 067 300
CHINE	8 624 241 100	1 170 304 100	9 794 545 200
CONGO	3 125 000 000	218 493 200	3 343 493 200
Multilatéral	85 203 985 000	33 711 285 300	118 915 270 300
BADEA	1 901 679 000	435 166 700	2 336 845 700
BEI	-	1 978 983 800	1 978 983 800
BID	14 306 011 000	5 314 408 100	19 620 419 100
BOAD	28 207 621 100	13 418 263 000	41 625 884 100
FAD	3 478 399 400	2 196 462 500	5 674 861 900
BIDC	982 698 400	483 170 700	1 465 869 100
FIDA	976 972 000	437 031 400	1 414 003 400
FMI	17 355 421 700	351 879 700	17 707 301 400
FS-OPEP	3 792 963 100	490 190 300	4 283 153 400
IDA	14 202 219 300	8 605 729 100	22 807 948 400
TOTAL DETTE EXTERIEURE	118 399 389 800	47 027 103 900	165 426 493 700
TOTAL DETTE INTERIEURE:	451 652 526 085	80 376 875 184	532 029 401 269
Concours BCEAO	-	600 927 878	600 927 878
Obligations du trésor	150 689 507 500	65 744 000 000	216 433 507 500
Bons du trésor	273 000 000 000	13 650 000 000	286 650 000 000
Avances	4 532 455 105	381 947 306	4 914 402 411
Titrisation	-	-	-
CPPP	23 430 563 481	-	23 430 563 481
TOTAL DETTE PUBLIQUE	570 051 915 885	127 403 979 084	697 455 894 969